QUATRIÈME ANNÉE. N° 40. — Avril 1892.

l'Etoile



Revue mensuelle

Kabbale messianique — Socialisme chrétien
Spiritualisme expérimental

+++

Fondateur ALBER JHOUNEY

+++

JULES BOIS
Secrétaire de la Rédaction
+

RENÉ CAILLIÉ
Directeur
+

Prix du Numéro
60 centimes



PARIS
LIBRAIRIE DE L'ART INDÉPENDANT
11, rue de la Chaussée d'Antin, 11

FRATERNITÉ HUMAINE

PRIÈRE

Dieu de l'Espace et du Temps! O Père des Cieux étoilés ! Toi, dont l'Amour et la Pensée gouvernent les Mondes ! écoute ma prière et bénis tous mes Frères bien-aimés de la Terre.

Je te prie pour le pauvre Mineur enfoui sous le sol, qui, privé de la lumière du Jour et des gais sourires de ton Soleil, expose sa Vie au feu du grisou, à l'éboulement des rocs.

Je te prie pour le Laboureur au front baigné de sueurs qui, courbé sur son dur sillon, élève vers Toi ses bras suppliants.

Je te prie pour la Femme, le Mystère sacré, qui fait ouvrir nos yeux à la lumière du jour en nous offrant la vie pour sa Souffrance, et nous abreuve du Lait et de l'Amour de son Sein. Fais comprendre à tous, ô Seigneur, le Respect qui est dû à la Femme, qui porte en Elle la présence réelle de la *Nature*. Fais comprendre à tous que la Naissance est aussi grave que la Mort, que rien n'est banal dans la Nature pas plus qu'en ton Cœur Divin, et que l'Amour et les Sexes sont choses religieuses.

Je te prie pour le Matelot offrant à tes yeux, au plus fort de l'orage et de la tempête, son Front calme et son Cœur couvert d'un triple airain.

Je te prie pour l'Epouse attendant son Epoux, pour les Enfants abandonnés par leur Père, pour la Fiancée soupirant après son Bien-Aimé, pour tous Ceux qui tendent leurs mains vers Toi. Donne à tous, ô Seigneur, la Foi, le Courage et la Paix.

Je te prie pour le pauvre Soldat, victime de l'orgueil et de l'ambition, qui meurt inconnu sur les champs de bataille ; pour tous les Opprimés des rois de la Terre ; pour celui qui Pleure et Crie dans le désert.

Je te prie pour le pauvre Proscrit qui ne sait où reposer sa Tête ; pour les Mères assises auprès de leurs Fils mourants; pour tous les Pauvres, pour tous les Petits, pour les Faibles et les Souffrants ; pour tous nos Frères de l'Humanité dont nous devons épouser les Douleurs.

Je te prie pour tous ces Etres inférieurs de la Création, qui gravitent dans la sphère de l'instinct et qui Souffrent comme nous.

Je te prie pour tous ces Navigateurs hardis et courageux, cherchant au milieu des ténèbres épaisses qui nous enveloppent et qui nous tuent, tes Desseins impénétrables et la Raison des choses. Eloigne des fronts glorieux de ces Martyrs de la pensée le Doute et l'Orgueil.

Bénis, ô Créateur ! la plainte du Génie insulté, le soupir du Savant éclairé trop tard. Répands la Lumière de tes Vérités divines et le Baume de tes Consolations célestes sur tous ceux qui Travaillent, qui Souffrent et qui Aiment.

O Toi, dont les Etoiles sont les Yeux divins, Toi qui connais les noms de toutes les Ames et sais le nombre des grains de sable qui roulent sur le bord des Océans, répands sur Tous la Force, le Courage et la Paix, et que tout devienne ici-bas : Prière, Amour et Foi.

RENÉ CAILLIÉ.

ABONNEMENTS

FRANCE :

Un an . . . . 7 *fr.*

Six mois 4

ETRANGER :

Un an . . . . 8 *fr.*

Six mois 5

Les Abonnements, qui partent du 1er janvier et du 1er juillet, se paient d'avance et doivent être adressés :

A M. René CAILLIÉ

Administrateur et directeur de l'ÉTOILE

AVIGNON (Vaucluse)

Les Abonnements non payés directement sont recouvrés au moyen de Bons de recouvrements postaux *avec un surcroît de 50 centimes pour les faux frais.*

Il ne sera répondu qu'aux lettres portant un timbre-poste pour la réponse.

Adresser tout ce qui concerne la partie littéraire et artistique à M. Jules Bois, secrétaire de la rédaction, 20, rue Chaptal, à Paris.

**

SOMMAIRE

Du numéro 4 *d'Avril 1892*

NOTE. — Prière à nos amis de nous envoyer leur abonnement.

4e ANNÉE. N° 40. AVRIL 1892.

L'ÉTOILE



PENSÉES

Paroles du vrai Mage : Que je sois vainqueur ou vaincu, je suis vainqueur éternellement ; qu'on se dévoue avec moi à l'idéal ou qu'on me trahisse, je suis l'amour, éternellement.

Que je sois dans la splendeur ou dans la détresse, dans la santé ou dans l'agonie, tout-puissant ou captif, que je sois canonisé ou damné par l'opinion des hommes, que j'habite le Ciel ou la terre ou l'Enfer, je suis en Dieu éternellement.

*
* *

Pour comprendre la femme, dans son essence, renonce à la chair.

*
* *

Il est aisé d'avoir des certitudes... quand on ne se soucie pas de la Vérité.

*
* *

L'Humanité en travail de sa divinité touche à l'heure où, jaillissant de chaque fibre, la Lumière dévorera l'immense Adam qui la contient pour que la chair devienne esprit et l'esprit Dieu.

*
* *

Les astres sont des hommes de génie; chaque soleil, chaque planète est un grand artiste, et les êtres qui les peuplent sont l'incarnation de leurs rêves.

*
* *

Là où l'impartialité manque, la vérité fait défaut. Ceux qui, par injustice, ont sacrifié l'homme à la femme ou réciproquement se sont trouvés punis, car ils sont restés dans l'ignorance de la Trinité véritable. Ceux qui, par une partialité analogue, ont déprécié tel ou tel des sept principes désignés par les sept planètes antiques ont été châtiés par une ignorance proportionnelle à l'iniquité de leur caprice. En réalité, pas un des sept principes n'est essentiellement supérieur aux autres. Tous demeurent nécessaires, tous sont susceptibles d'excellence ou de dépravation, et l'idéal consiste à les rassembler tous dans la divine Harmonie.

*
* *

La cause profonde de tous les malheurs humains est dans l'âme.

ALBER JHOUNEY.

Fraternité de l'Étoile

COMMUNION DES AMES

I. Élévation fraternelle vers Dieu;
II. Invocation aux esprits supérieurs;
III. Union par les fluides.

Le 7 *avril* 1892, *de midi au soir.*
Le 7 *mai* 1892, *de midi au soir.*

ALBER JHOUNEY.

KABBALE MESSIANIQUE

Communion des Vivants et des Morts

ÉVOCATION POUR L'ASCENSION SUPRÊME

Bontés et beautés de Dieu, manifestez-vous au sein de la terre des malédictions.

Que les méchants soient dominés par la toute puissance du bien. Que le mal et les laideurs impures soient vaincus par les célestes et resplendissantes clartés du royaume de gloire qui descend !

Anges, génies, héros, sauveurs, au nom de Dieu, apparaissez!

Délivrez-nous de nos entraves, ouvrez notre entendement, dessillez nos yeux.

Que les tortures, les souffrances de l'âme et du corps soient apaisées!

Que la Foi remplisse le cœur vide!

Que l'Amour divin de l'universelle Alliance l'exalte et le fortifie!

Que la paix règne parmi les révoltés de castes et de partis; parmi les hommes de la docte science qui injurient les hommes de la révélation sainte!

Que la force ranime le soldat blessé au champ de l'honneur pour la Foi!

Que le cordial des Effluves célestes soit infiltré en l'âme de tous les combattants du bon combat, qui marchent à l'assaut des possessions démoniaques, pour établir le vrai bien divin, et retrouver les trésors spirituels perdus dans les fanges pestilentielles !

Que tous nos bras relèvent les cadavres de l'erreur matérialiste; que, par notre souffle d'Amour, nous les ressuscitions à la vie nouvelle !

Faisons l'ascension suprême vers les hauteurs parfumées des Prières des âmes ardentes, em-

portant avec nous, pour leur bonheur, tous les enfants perdus du vice, du mensonge et de l'incrédulité.

Travaillons, travaillons de tout notre courage, en donnant l'exemple des Vertus sublimes et du Sacrifice perpétuel.

Aimons, pardonnons, souffrons, pour racheter ceux qui n'aiment ni ne pardonnent.

Violentons les cœurs durs par l'effusion des cœurs compatissants et dévoués réunis,

Et ainsi, nous pourrons célébrer bientôt le triomphe de l'Amour universel et des gloires éternelles qu'il ouvre à tous!!

LUCIE GRANGE.

Études cosmologiques

Dieu, l'Homme et l'Univers.

Nous allons continuer à résumer quelques données de la Kabbale au sujet de la nature des êtres invisibles qui peuplent notre atmosphère. Les idées que l'on va lire sont empruntées à la *Voie Parfaite.*

La Kabbale admet donc comme une loi sans réplique la réincarnation des Esprits dans des corps humains terrestres à titre d'expiation. Toute faute doit être punie, expiée et la justice de Dieu suit inéluctablement son cours.

Et venit curvo tarda justicia pede.

Elle admet aussi que les Esprits pervers peuvent même être incarcérés dans des corps d'animaux. Mais dans ce mode de pénitence et d'expiation, dit-elle, le retour en la matière se produit par le renoncement à l'esprit humain-divin, de sorte que l'esprit lui-même, le *Neschamah,* ne souffre aucun déshonneur. Les péchés des hommes tombés au dernier degré de la bassesse nécessitent cette pénitence. L'homme qui souille son humanité par la cruauté ou l'impureté, est déjà au-dessous du grade humain et ne mérite pas le nom d'homme. D'ailleurs puisque

c'est l'âme qui se forme elle-même son corps, la forme qu'elle revêt n'est qu'une conséquence de sa dégradation ; cette forme est exactement l'expression de ses qualités, de ses tendances, de ses affections, de sa volonté. Il ne faut donc pas rendre Dieu responsable de l'existence des créatures sauvages et horribles ; toutes les laideurs de la tératologie proviennent des laideurs des âmes incarnées dans la matière qui affecte ces formes hideuses. On peut connaître le caractère de toutes les créatures d'après leur apparence extérieure. Un adepte en psychologie peut distinguer si l'âme d'un animal est sur la voie montante ou sur la voie descendante. Il peut aussi distinguer sous la forme humaine si l'âme incarnée n'a point encore rejeté la nature animale; aussi, à ses yeux, il y a plus d'animaux que d'hommes dans les rues d'une ville, en dépit de la forme humaine de ces derniers.

*
* *

L'âme est unie au corps par un lien fluidique astral et magnétique. Ce fluide ou périsprit, qui renferme l'âme, est le magnétisme même de la terre, lequel est le cercle le plus bas du feu. On peut l'appeler *lumière latente*, car il y a une lumière latente comme il y a une chaleur latente. C'est aussi cette lumière astrale qui entoure la terre et dans laquelle se meuvent différents grades d'Esprits dont l'adepte seul peut discerner la nature, car il est très difficile de reconnaître l'Esprit à qui on a affaire par l'intermédiaire d'un médium « Sachez-bien si l'Esprit est de Dieu. » nous dit saint Paul. Cela est d'autant plus difficile que les Esprits de l'ordre sous-humain, dominés par le *désir* de ceux qui les évoquent, ont coutume, pour se faire valoir, de personnifier des Esprits d'un grade plus élevé. Nombreux sont les éléments de déception.

La région astrale contient donc différents ordres d'Esprits, dont quelques-uns seulement sont en relation avec des âmes réelles, tandis que les autres ne sont que des reflets illusoires et fantasmagoriques.

Les *Esprits astraux* naissent des émanations du corps humain ; ils se logent dans le fluide périsprital, mais ne peuvent exercer la moindre domination; ils produisent des images dans le périsprit. Ils ne sont ni des entités, ni des personnalités intelligentes, mais des réflexions, des échos, des traces d'une âme qui passe à travers le médium astral ; ou

bien ce sont encore des réflexions de l'individu lui-même qui les évoque; ou bien encore des créations du cerveau du magnétiseur qui a endormi le sujet. C'est ainsi que de nouvelles doctrines sont « dans l'air » et se répandent comme un incendie. Ces Esprits sont purement magnétiques; la chair des animaux et les stimulants favorisent particulièrement leur production et leur développement. Ce sont les formes que l'on perçoit dans le délire et qui sont souvent les agents qui produisent l'hystérie, ou déterminent ces impulsions intempestives auxquelles on cède en une seconde, et qu'une vie entière ne suffit pas toujours à effacer ou à réparer. Se nourrissant des esprits vitaux du sang, ils épuisent l'énergie et sont les vampires de ceux auxquels ils s'attachent. Ces Esprits ne manquent jamais de flatter et de glorifier l'homme, disant à un tel qu'il sera roi, ou un christ, ou le plus célèbre des mortels, et que, s'il veut se livrer entièrement à eux, ils le mettront à même de réaliser sa plus grande ambition. Etant nés des fluides du corps, ils n'ont aucune spiritualité et vivent du corps; ils ignorent et nient même l'existence d'une sphère au-dessus de la leur. Il est vrai qu'ils parlent de Dieu surtout sous le nom de Jéhovah, mais ils ne comprennent pas le moins du monde ce que cela signifie, et ils parlent de toutes les doctrines dont ils ont pu saisir le vocabulaire. Ils sont aussi prodigues de promesses que de menaces et se plaisent à prophétiser. Ils semblent être inconscients des contradictions dans lesquelles ils se mettent à chaque instant. Leur amertume s'exerce spécialement contre la femme, parce qu'ils reconnaissent en elle leur principal ennemi à cause de l'intuition qu'elle a de l'esprit; ils exaltent au contraire le masculin. On reconnaît généralement les astraux aux signes suivants : y a-t-il quelque chose de fort, ils l'abaissent; y a-t-il quelque chose de sage, ils le tournent en ridicule ; y a-t-il quelque chose de sublime, ils le dénaturent et le travestissent. Lorsqu'on les laisse déblatérer à leur aise, ils descendent jusqu'au blasphème et à l'obscénité ; ils poussent à la sensualité, au vice, à la cruauté, à la luxure. Ce sont les « puissances de l'air » dont il est parlé dans l'Ecriture, et aussi « les oiseaux des cieux qui portent la voix et les nouvelles ». Ils mélangent une proportion de vérité avec une dangererse erreur, et ils font accepter cette dernière, sur la foi d'un nom ou d'une phrase divine à

laquelle ils s'associent. D'ailleurs, ils sont incorporels et ne sont que subjectifs, et comme ils n'ont pas d'âme, ils n'ont aucune idée du bien et du mal, du vrai et du faux; pareils à des miroirs, ils réfléchissent ce qui se présente à eux en le renversant.

Mais c'est là une catégorie spéciale d'Esprits qui n'empêche pas celle d'autres êtres spirituels intelligents à existence objective avec lesquels les Spirites entrent en communication, qui sont de nature bienfaisante et élevée, et avec lesquels on a souvent à gagner beaucoup.

*
* *

Il existe une autre espèce d'Esprits qu'on appelle les *Elémentaux* ou Esprits de la nature. Ce sont ce que les Latins appelaient *Genii loci*, les Esprits directeurs des phénomènes naturels. Ils habitent aussi la région astrale, mais sont bien différents de ceux que nous venons de décrire. A cette classe appartiennent les Esprits qui hantent les forêts, les montagnes, les cataractes, les rivières, les lieux solitaires, et auxquels on a donné le nom de *dryades*, de *naïades*, de *Kelpis*, d'*elfs*, de *fées*, etc... Ceux qui habitent l'air s'appellent des *sylphes* ; ceux qui font des eaux leurs demeures sont les *ondins* et les *ondines*; et ceux du feu s'appellent *salamandres*.

Les Elémentaux sont souvent mystérieux, terrifiants et même dangereux. Ce sont ces Esprits qu'évoquaient et qu'invoquaient les Rose-Croix et les magiciens du moyen âge, et encore certaines personnes de nos jours. Ils répondent aux incantations, aux pentagrammes et autres symboles. Il est dangereux de les nommer dans certains lieux et en certaines saisons. Les plus puissants parmi les Elémentaux sont les Salamandres ou Esprits du feu. Les Elémentaux sont complètement dénués de sens moral, mais en revanche ils sont on ne peut plus habiles à produire des phénomènes physiques. Ils diffèrent en cela des *Esprits célestes*, pour qui aucune manifestation physique n'est possible, par la raison qu'ils ne peuvent pas entrer en contact avec la matière.

C'est principalement par le moyen des Elémentaux que l'Adepte accomplit ses merveilles, comme Daniel, par exemple, dans la fosse aux lions. D'autres personnes que les adeptes peuvent avoir des rapports avec les Elémentaux, mais cette association est toujours dangereuse pour ceux qui ne se sont pas puri-

fiés dans leur âme, dans leur intellect et dans leur Esprit. Là où ils ne sont pas dominés, ils deviennent des maîtres et se montrent sans pitié dans leur vengeance pour qui désobéit à leurs ordres.

C'est à cet ordre d'Esprits et à cette sphère qu'appartient la classe appelée par les Hébreux *chérubins.* Ils habitent la région « astrale supérieure », qui est extérieure et immédiatement au-dessus de la région céleste. Ce sont les anges défenseurs qui entourent et protègent le sanctuaire intime du royaume humain.

*
* *

Franchissant cette région habitée par les Elémentaux, nous entrons dans celle habitée par les *Célestes*.

La Vie peut être représentée par un triangle dont le sommet indique Dieu et la base la matière. Un des côtés de ce triangle figure le courant vital descendant, et l'autre le courant montant. De Dieu procèdent tous les Elohim ou Puissances divines qui sont les agents de la création, et c'est d'eux que découle ensuite toute la Hiérarchie des Esprits, du plus haut au plus bas. Les derniers, en bas de l'échelle, sont les *genii* ou Anges gardiens. Ils touchent à la sphère astrale mais n'y entrent pas.

Il existe d'ailleurs des Esprits qui, par leur nature même, n'ont jamais été et ne pourront jamais être incarnés ; il y en a d'autres qui n'atteignent leur perfection que par le moyen de l'épreuve et de l'incarnation.

Les *genii*, les *daïmôns* ou anges gardiens n'ont rien de commun avec les astraux ; ils leur sont à la fois différents et supérieurs. Leur fonction est d'élever l'homme d'en bas vers les régions supérieures qu'ils habitent et qui sont le vrai royaume de l'homme.

A chaque Ame-Esprit est attaché un génie appelé *démon* par Socrate, *ange* par Jésus, *Esprit-gardien* par les apôtres. Ce génie est lié à son client par un lien fait de la substance de l'âme. Une mauvaise vie persistante affaiblit ce lien ; après plusieurs incarnations, — jusqu'à soixante-dix-sept fois sept fois, comme il est dit mystiquement — qui ont été mal employées, le génie est libéré et l'âme définitivement perdue. Car Dieu respecte le libre arbitre de chacun, et qui se refuse à monter doit descendre. Bien mal-

heureux est celui qui se laisse entraîner sur la pente du vice, il descend jusqu'aux bas degrés de l'échelle animale.

Ainsi nous avons tous un Ange gardien attaché à nos pas, chargé de nous aider de ses bonnes inspirations et de nous diriger dans le chemin de la vertu.

Ce bon génie ne connaît bien que les choses qui ont rapport à la personne qu'il sert. Sur les autres questions il n'a que des opinions. La relation de cet Esprit secourable avec son client est fort bien représentée par celle du confesseur catholique avec son pénitent; comme lui il doit garder le secret absolu sur les affaires des autres âmes. S'il n'en était pas ainsi, il n'y aurait plus d'ordre et aucun secret ne serait en sécurité. Le génie de chaque personne ne sait, sur ce qui concerne une autre personne, que ce que le génie de cette autre personne veut bien lui confier. D'ailleurs le sexe de l'ange gardien est toujours l'opposé de celui de son protégé.

Le génie ne domine jamais son client, il ne fait que lui donner des conseils. Il ne souffre pas que l'âme quitte le corps pour permetre à un autre Esprit d'y entrer. Au contraire, la personne dominée par un Esprit astral, ou un Elémentaire, ne parle pas en son propre nom, mais au nom de l'Esprit qui agit, et les gestes, les expressions, les intonations et le volume de la voix changent avec l'Esprit qui obsède.

Les anges gardiens ne sont pas des Esprits lutteurs et ne peuvent empêcher les maux. Il ne leur a été permis de servir Jésus qu'après son combat avec les Esprits inférieurs, ces derniers d'ailleurs n'attaquent que ceux qui doivent être éprouvés. Personne ne peut entrer dans la Terre promise sans avoir passé par ces combats. La meilleure arme contre eux est la prière ; la prière signifie la direction intense de la volonté vers ce qu'il y a de plus élevé, une intention inébranlable, de ne rien savoir d'autre que ce qu'il y a de plus haut.

La voix de l'ange-génie est la voix de Dieu, car Dieu parle à travers lui comme un homme parlerait au moyen d'un cor ou d'une trompette. On ne doit pas l'adorer, car il n'est que l'instrument de Dieu et le conseiller de l'homme, mais on doit lui obéir, car sa voix n'est pas la sienne mais révèle la volonté d'en Haut.

*
* *

Quant à ces ordres d'Esprits supérieurs de la hiérarchie céleste, qui sont à l'Esprit suprême ce que les sept rayons du prisme sont à la lumière, leur connaissance relève des plus Grands Mystères, et elle est réservée à ceux qui ont rempli les conditions, nécessaires pour être initiés. La première de ces conditions est l'abstention complète de la chair des animaux. Ce commencement est impératif.

(*A suivre.*) RENÉ CAILLIÉ.

SOCIALISME CHRÉTIEN

Les Embarras du Pape

Les embarras où se trouve Léon XIII sont grands et terribles. Ils ne lui viennent pas tous d'où l'on pense et de qui l'on croit. Ils viennent du dedans et non du dehors. L'ennemi est dans la place, dans le sanctuaire même : *Inimici Hominis, domestici ejus.* (*Matth.*, X, 26.)

Gambetta ne se trompait pas : « L'ennemi c'est le cléricalisme, » non seulement pour l'Etat et pour la civilisation, mais encore pour l'Eglise et pour la religion. Ah ! les fanatiques, les *Vecchi zelanti*, les politiciens d'autel, quelle engeance ! Les voilà, les redoutables adversaires qui se dressent devant le Pape, et qui sont d'autant plus raides qu'ils se croient plus justes, et qu'ils passent pour saints aux yeux des ignorants, des dévots et des bonnes gens.

Dans les hautes sphères du gouvernement civil, à l'Elysée, au Ministère des cultes et dans nos deux Chambres, on sait bien à quoi s'en tenir à ce sujet. On ne s'y trompe guère, non plus, dans les milieux éclairés, dans tous les centres d'information et de publicité, où l'on tient l'œil aux habiles manœuvres de la politique cléricale.

Si, loin des villes, dans les paroisses de campagne, les peuples ne voient pas encore clair dans la complexité de ce jeu, c'est qu'ils ignorent absolument ce qu'est la religion très simple de Jésus-Christ, et de quelle manière elle est alambiquée, manipulée et fricotée dans les cuisines cléricales de l'ultramontanisme.

*
* *

Les peuples ignorent cela parce que leurs prêtres, mal instruits eux-mêmes de ce qu'ils doivent enseigner, ne leur ont jamais appris ce qu'est au fond la pure et sainte religion du Christ et des apôtres. Qui leur a jamais expliqué que la religion, c'est la vérité, c'est le droit, c'est la justice ? — non pas la justice des hommes, mais la justice de Dieu qui est la même pour tous, pour les pauvres aussi bien que pour les riches, et pour les petits comme pour les grands : *Sine acceptione personarum judicat Deus.* (1, *Petr.*, I, 17.)

Ne jamais tromper personne, ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qui fût fait à soi-même. Au contraire, se comporter à l'égard d'autrui, comme nous voudrions qu'on se comportât à notre égard, toute la religion est là, car là se trouve toute la justice. « Ce double précepte résume tout l'Evangile, toute la loi, tous les prophètes. » Il est écrit dans la conscience humaine où Dieu l'avait gravé bien avant qu'il ne fut imprimé sur le parchemin des temples et dans le testament du Christ. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir, il n'y aura jamais de religion plus vraie, plus pure, plus sainte que celle-là. Elle est éternelle, elle est divine, elle est salutaire pour tout le monde.

*
* *

Est-ce ainsi que les cléricaux entendent la religion, qu'ils l'enseignent et qu'ils l'appliquent ? — Non ! et le prolétariat est parfaitement édifié

à cet égard. Aussi, voyez le cas que les peuples font du cléricalisme ; voyez le mépris, voyez l'abandon où ils laissent les prêtres. On ne les écoute plus. On s'éloigne de leur chaire, et, selon toute apparence, l'heure approche où les prêtres auront perdu tout crédit et toute influence, où « le royaume leur sera ôté », et où « ils resteront seuls dans leur maison déserte », comme le Christ les en avait menacés.

Comment expliquer cette désertion à peu près générale, des prolétaires, alors que ceux-ci se montrent plus affamés que jamais de Justice et de Vérité ? C'est que nous avons été les premiers, nous, cléricaux, à nous écarter du saint Evangile et à rejeter les principes du Christianisme, qui sont les mêmes au fond que ceux de la civilisation moderne, condamnés dans notre *Syllabus* : *Justice*, *Lumière*, *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, *Solidarité*, etc. Les peuples se détournent de nous, dans la mesure même où nous nous sommes éloignés du Christ. Ne cherchez pas d'autre cause à notre déconfiture. Ce ne sont pas les peuples qui ont prévariqué, c'est nous ! De la vraie Religion nous avons bien conservé l'étiquette, mais nos flacons en sont vides ou frelatés. Nos marchandages et nos maquignonnages nous ont perdus.

Nous voilà bien arrangés ! Qu'on s'étonne après cela des embarras où se trouve le Pape. Ah ! Léon XIII n'est pas sur un lit de roses ! Que de soucis dans sa tête ! Son oreiller est fait d'épines, comme le fut sur la croix la couronne de son Dieu.

Si la perfection du vicaire du Christ est de ressembler à son maître, de participer à sa croix et de boire à son Calice, on peut dire que le Pape actuel est une copie assez conforme de son divin modèle. Il est bien le *Crux de Cruce* et le *Ignis ardens* de la prophétie de saint Malachie, et non pas, comme on a dit, le *Lumen in cœlo* et le *Gloria Olivœ* de cette même prophétie. La plus dure des croix n'est pas celle qui se porte

sur les épaules ; le plus douloureux des martyres n'est pas celui qui torture le corps : c'est la croix, c'est le martyre qu'on endure en silence dans le cœur, sans qu'on puisse s'en plaindre à d'autres qu'à Dieu.

Le Pape en est réduit là : il ne saurait parler haut ni même gémir trop fort. Dans l'abandon qu'ont fait de lui les puissances temporelles, les rois, les empereurs, tous les maîtres de la terre, ses collègues d'autrefois, il ne lui reste d'autre secours à espérer que celui qui vient de Dieu. Mais Dieu, c'est la Justice, c'est la Vérité. Le Christ sera-t-il sourd à la prière du Pape ? Entendez le soupir qui s'échappait naguère de la poitrine de Léon XIII : *Lamma Sabbachtani ! Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* C'en est donc fait ?

*
* *

Non, non ! Un recours est encore possible, un recours cette fois-ci au Christ social, à ce prolétariat crucifié dans le monde entier, comme le fut sur le Calvaire, par les mêmes bourreaux, le Christ divin, prototype de l'humanité tout entière. Voilà le salut pour tous, pour le Pape et pour quiconque souffre persécution pour la Justice.

On m'entend, je suppose : Il s'agit d'un appel à la conscience publique ; un mot, un simple mot sauverait la situation ; ce mot serait le fin mot, le vrai mot de la Religion : Rappel à la Justice. Mais ce recours au prolétariat, cette sorte d'appel au peuple, le Pape peut-il le faire ? Ce mot, ce dernier mot, le pape peut-il le dire ?... Une pareille révélation ne tire pas à conséquence dans la bouche d'un pauvre prêtre comme moi ; mais figurez-vous le retentissement qu'aurait dans le monde entier cette même révélation, si elle était faite par un Pontife tenu pour *infaillible* dans l'interprétation de la doctrine chrétienne d'après le concile même du Vatican.

Quelle secousse ! quel ébranlement et quel

remue-ménage d'un bout à l'autre de la planète! Ce n'est pas possible pour le moment — tout d'un coup et tout à coup!

Cela viendra, mais petit à petit. L'Esprit public moderne qui est l'Esprit même de *Justice* et de *Vérité*, promis au monde par le Messie, et que les fanatiques du cléricalisme ont pris pour le plus grand diable de l'enfer, travaille de nos jours à cette transformation générale.

Il est à l'œuvre partout : dans nos congrès, au ministère, dans nos deux chambres, dans nos ligues et nos syndicats, dans la presse, dans les écoles laïques et dans tous les cœurs qui s'ouvrent aux idées nouvelles. Le souffle du Christ, son âme, son esprit remplissent l'air que respirent les peuples, non dans le temple, mais hors du temple. La grande initiation se fait publiquement pour tout le monde, non plus dans le sanctuaire, mais à ciel ouvert.

***

La raison pour laquelle le Pape est empêché de parler plus clair qu'il ne l'a fait dans sa dernière Encyclique, ce n'est pas un prêtre qui va la dire; c'est l'homme d'Etat qui passe pour le plus sage et le plus clairvoyant dont s'honorait la France il y a peu d'années.

Voici ce que disait M. Thiers, à propos de la puissance du Pape: « La force qui maîtrise le monde n'est pas matérielle, elle est morale: c'est l'idée, c'est la justice. Plus on dégage le Pape des liens du pouvoir temporel, et plus on fait de lui l'arbître de la chrétienté. Il est bon que le Pape soit tenu et serré de près, pour le moment; car placez sur la chaise de saint Pierre un capucin détaché de tout intérêt séculier et profane, il aurait vite fait de mettre le monde en feu et de renverser notre édifice social, fondé comme il est sur des bases qui ne sont pas toujours celles de la Justice, mais de nos conven-

tions arbitraires et de nos calculs politiques. » (*Paroles de M. Thiers, prononcées dans un hôtel de Lucerne, où il passa ses dernières vacances, et où fut reçue la commission qui vint le saluer au nom des Français habitant Genève. Je m'y trouvais.*)

Ces déclarations me frappèrent vivement. Trois mois après, j'étais au Vatican, et je les rapportais à Mgr Jacobini, dont j'aurais aimé connaître le sentiment. Ce sage Cardinal, en très fin matois qu'il était, se contenta de répondre : *Plaignez le Pape et priez pour nous.*

J'imagine que les paroles de Thiers ne sont pas sans rapport avec ce qu'insinuait le Christ, quand il annonçait à Pierre les chaînes qu'il porterait un jour, non pas seulement dans la prison de la synagogue à Jérusalem, d'abord, puis dans la prison Mamertine à Rome; mais encore sous les lambris dorés du plus riche palais qui soit au monde, dans le palais même du Vatican. Ce palais est devenu pour lui plus qu'une geole : un Gethsémani, un prétoire, un calvaire, une croix, et, bientôt peut-être, un sépulcre — mais un sépulcre glorieux, d'où sortira le Pape transfiguré, le Pontife spirituel.

*
* *

L'ésotérisme très profond de la Religion Chrétienne se dévoile de plus en plus aux yeux des initiés à la Gnose des premiers Temples de l'humanité.

Ces initiés découvrent chaque jour davantage le caractère symbolique et prophétique de l'Évangile. Tout est figuratif dans le récit historique de la Passion. Le drame du Golgotha, c'est le drame même des labeurs, des tourments et du crucifiement du corps social du Christ-Esprit, dont le Pape est la tête ou le chef visible, et dont les prolétaires sont les membres douloureux, les organes les plus souffrants. Il y a là comme une représentation où se trouve

en quelque sorte stéréotypée, en mode de prélude, la destinée de son Église, — autant vaut dire de l'Humanité tout entière. Dans cette lamentable tragédie, tout est typique, les personnages et les faits — typique, dis-je, et non *mythique*, comme l'ont si bien observé et si bien expliqué le docteur Sepp et le docteur Ewald, qui réfutèrent Strauss, dont la conception fantaisiste et mythologique est devenue, en France, celle de M. Renan et de la plupart des rationalistes.

D'après ces messieurs, le Christ serait un mythe greffé sur la vie d'un beau rabbin, nommé Jésus de Nazareth. Depuis Ewald et Sepp, cette conception ne tient plus, et les meilleurs exégètes d'Allemagne l'ont complètement abandonnée. C'est assez curieux que les érudits d'en deçà du Rhin soient allés ramasser, pour les rajeunir en France, les vieilleries scientifiques d'au-delà du Rhin.

*
* *

Si donc le Pape est lié des mains, des pieds et de la langue; s'il est empêché d'agir et d'opérer conformément à la Justice divine, qui est, je le répète, la seule vraie Religion; si même il ne peut pas dire la Vérité, toute la vérité qui n'est pas moins divine que la Justice, c'est qu'il a fallu qu'il fût enchaîné conformément à la prédiction du Christ, enchaîné, garrotté, empêtré dans les perfides entraves du pouvoir temporel, pour les motifs que M. Thiers avait si bien compris.

Si les intérêts du Pontificat n'étaient pas mêlés transitoirement à ceux des autres gouvernements temporels et politiques, si le Pape était libre de faire et de dire, comme le serait un bon capucin qui n'aurait ni feu ni lieu sur la terre, il pourrait lâcher le fin mot de la chose, divulguer ce qu'est la Religion, ce qu'est le Christia-

nisme, et, de ce coup, le monde sauterait pour sûr comme une poudrière qui prend feu.

Les deux classes sociales qui, par leurs constante opposition et leurs haines réciproques, sont en guerre perpétuelle et font de notre pauvre planète un bagne, un enfer, dont les uns sont les gardes-chiourmes ou les démons, et les autres, les galériens ou les damnés ; ces deux classes ne manqueraient pas de s'égorger entre elles, jusqu'à l'extinction de la race, et, par conséquent sans bénéfice pour personne.

*
* *

L'heure n'est pas venue pour le Pontife de s'expliquer autrement qu'il ne l'a fait dans son Encyclique, ni d'intervenir autrement dans nos affaires gouvernementales. Pauvre Pape ! Voyez ce qui lui arrive pour avoir balbutié à peine les mots de *République* et de *Socialisme* : les uns, les monarchistes, les rétrogrades, tous cléricaux, trouvent qu'il en a déjà trop dit, et qu'il les a compromis ; les autres, au contraire, les progressistes, les anti-cléricaux trouvent qu'il n'en a pas assez dit. On le suspecte, on s'en défie, on redoute un traquenard. Et, de la sorte, nul n'est content, ni à droite ni à gauche, ni dedans, ni dehors ; et tout le monde crie contre lui. Quel tapage ! que d'embarras pour le Pape, et quels cassements de tête !

Ceux qui comprennent, en assez petit nombre, que le pontife a de bonnes raisons pour procéder comme il fait, *con passos contados y con piès de plomo*, par évolution et non par révolution, en vue de ménager la transition du Césarisme au Christianisme, et du règne de la force au rège de la Liberté, ceux-là, seraient-ils au pouvoir et auraient-ils la prudence de M. Carnot, ou la souplesse de la *Souris blanche* du Ministère, ne peuvent presque rien pour favoriser les sages manœuvres du Saint-Siège. On l'a bien vu dernièrement ! Tout le monde sait que, si M. de

Freycinet s'est brûlé dans cette affaire, c'est pour avoir essayé d'y mettre la main, sa main si fine pourtant et si adroite. Il en est sorti endommagé.

Pauvre Pape, encore une fois! Il n'est pas libre, lui, de sortir de ce brasier comme font nos ministres, ni de se dégager de ce guêpier. L'épiscopat lui-même, cet épiscopat qui pourtant proclamait au concile du Vatican *l'infaillibilité* personnelle du chef de l'Eglise, sait bien lui faire sentir comment il entend cette prérogative dans les applications pratiques que le Pape tente d'en faire contre leur cléricalisme et leurs prétentions politiques. Les guêpes à mitre ne sont pas celles qui le piquent moins, et leurs dards pénètrent jusqu'au fond de son cœur. *Vos quoque!* pourrait leur dire le pontife. — Oui, saint Père, eux aussi, ceux de votre maison et que vous appelez vos frères : *Inimici Hominis, domestici ejus !*

Rappelez-vous ce que disait l'un d'eux, celui de Nîmes, en vous parlant en face : « *Saint-Père les catholiques ne veulent pas, ne peuvent pas aller à la République.* »

Les cinq fameux cardinaux ont mis plus de formes, il est vrai, dans leur manifeste grave au fond et solennel comme un avertissement, ou comme un *Quos ego*. Ils ne refusent pas d'aller à la République et d'y conduire les cléricaux — au pas de charge, si l'on veut, ou s'il le faut, comme on fait pour une redoute qu'on tente d'enlever de force, si elle ne se rend pas de bonne grâce. Ils iront à la République et se donneront à elle, a condition que la République vienne à eux et se donne à leur Emminence, corps et biens. Ils la veulent bonne fille, douce et sage, disons le mot, cléricale, purifiée des souillures qu'elle a contractées avec ces lois scélérates qu'on nomme : les *lois scolaires*, les *lois militaires* et autres saletés de ce genre.

Pour les princes de l'Eglise et pour leur clientèle, il n'y a de catholique que ce qui est clérical; toute loi qui porte atteinte à leurs privilèges a

beau se fonder sur la Justice qui est la seule vraie religion, elle doit être tenue pour anti-catholique et, comme telle, extirpée de nos codes.

*
* *

Jugez du fil à retordre qu'aura le Pape en France pour ramener à la Justice du saint Evangile et à la vraie religion du Christ l'état-major si bien discipliné qui commande les forces redoutables du fanatisme monacal et du cléricalisme paroissial. Noubliez pas ce mot d'un évêque du Midi : « Nous sommes tous Jésuites aujourd'hui ! »

Voilà pour la France.

*
* *

Chez les autres nations, le Pape ne rencontrera pas moins de difficultés. La raison en est que la France, en sa qualité de *soldat du Christ et de la Rédemption*, est le peuple le plus avancé dans les voies saintes de la Justice sociale et de la Rénovation religieuse.

L'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, ont déjà fait entendre leurs protestations. Tout le monde a pu lire dans les journaux les remontrances que les ambassadeurs sont allés porter au Vatican, de la part des Cabinets de Vienne et de Berlin : « Que deviendront les monarchies, si vous préconisez ainsi la République française ?!! »

La mission du Pape est terrible. « Je ne voudrais à aucun prix, disait un jour Bismarck, du rôle de Rédempteur des peuples, qu'on me proposait naguère. Ce rôle porte malheur : voyez au Calvaire ! » Sans regarder si loin, le chancelier de fer aurait pu dire : « Regardez au Vatican. »

Nul chancelier, nul roi, nul empereur, nul chef de gouvernement n'aurait jamais fait ce que Léon XIII a eu le courage d'entreprendre. C'est que nul potentat, ni même nul président de République — serait-ce de la République fran-

çaise — ne peut se dire, comme le Pape, Vicaire du divin Rédempteur de l'Humanité. A ce titre, son devoir est de marcher sur les traces du Christ, dût-il, au bout de la voie douloureuse où il est engagé sans retour possible, mourir sur un Calvaire, abandonné de tous ses frères, et crucifié par les Princes des prêtres, comme le fut son maître. Quelle que soit l'issue de ce drame, Léon XIII portera dans l'histoire le plus glorieux de tous les noms, après celui de Notre Seigneur Jésus-Christ.

L'Abbé Roca.

Association

POUR LA SOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS SOCIAUX

Par la Science, la Concorde, le Droit pour tous.

(Autorisée par le Gouvernement, Arrêté ministériel du 19 septembre 1891)

MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Président : M. Hippolyte Destrem, fondateur de la Société (1).

Vice-Présid. : MM. Desmarest, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, ancien maire du IX[e] arrondissement de Paris, chevalier de la Légion d'honneur ;
Décle, négociant, président de la Chambre syndicale de la bijouterie ;
Eschenauer, président de la Société d'études philosophiques.

MM. Couturier, sénateur ;
Montaut, membre de la Chambre des députés ;
Léon Philippe, inspecteur général des ponts et

---

(1) Rue de Châteaudun, Paris, 39.

chaussées, directeur de l'Hydraulique, au ministère de l'agriculture ;
Paul VIGUIER, membre du Conseil municipal de la Ville de Paris ;
BARAT, sociologiste, rédacteur de la *Rénovation* ;
Gabriel BIEZ, ancien premier fondé de pouvoirs de trésorerie générale ;
CAUVIN, capitaine en retraite, administrateur honoraire de la *Société d'arbitrage entre nations*, chevalier de la Légion d'honneur ;
Paul DESJARDINS DE REGLA, publiciste historien ;
Constant DEVILLE, ouvrier bijoutier, membre de la Commission supérieure du travail, au ministère du commerce ;
DORVILLE, publiciste ;
FAREU, typographe ;
GÉRARD ENCAUSSE, suppléant du docteur Luys, auteur de divers ouvrages de physiologie ;
GROMIER, publiciste, fondateur et président de l'*Union méditerranéenne ;*
HOUSSAY, publiciste, directeur de la *Tribune populaire ;*
LECERF, avocat à Paris;
Julien LEJAY, publiciste ;
MAUCHEL, publiciste ;
Albert ROUSSEAU, secrétaire général adjoint de la *Société d'études philosophiques et sociales* ;
Charles SOLLER, explorateur géographe, président de la *Ligue des réformes économiques;*
VEYSSIER, publiciste, directeur du *Moniteur des syndicats ouvriers*, chevalier de la Légion d'honneur ;
BEAUQUIER, membre de la Chambre des députés.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'état présent des choses en France, en Europe, en Amérique, inspire à tous les Amis de l'Humanité les craintes les plus sérieuses et les alarmes les plus vives.

Les sociétés civilisées se divisent de plus en plus en deux camps hostiles, correspondant à deux grandes catégories de personnes et de familles :

D'une part, les détenteurs de la puissance propriétaire et capitaliste ;

D'autre part, le prolétariat.

Des malentendus, des préjugés, des passions ardentes, des calculs d'ambitions privées tendent à aggraver, à envenimer chaque jour davantage la lutte entre ces deux éléments du monde actuel.

Une telle situation, déjà douloureuse pour le présent, peut, si rien ne la conjure, amener des guerres civiles dans diverses nations.

Et pour la France, une telle guerre pourrait être plus funeste que pour tout autre pays, en raison des complots qui couvent en Europe dans certaines têtes dirigeantes contre sa puissance actuelle, sa gloire passée, ses chances d'avenir grandiose.

Et cependant, les travaux d'une foule de penseurs et l'expérience acquise depuis un siècle font apparaître aux yeux des investigateurs calmes et désintéressés une foule de moyens à l'aide desquels les plus grands progrès sociaux peuvent être réalisés légalement, sans secousse, sans discordes, du plein accord de toutes les classes.

Le malheur, c'est que ces moyens ne sont pas suffisamment connus, en dehors d'une certaine élite de penseurs désintéressés et sincères. Il importe de les vulgariser. En les mettant à la portée de toutes les intelligences, on préviendra les calamités que sans cela un redoutable avenir peut tenir en réserve.

C'est dans cette pensée que le soussigné (M. Hippolyte Destrem) fonde par ces présentes l'Association ci-après :

EXTRAIT DES STATUTS

Article premier. — Il est fondé par ces présentes une Association entre toutes les personnes qui, sur l'initiative et sur la présentation du fondateur soussigné, adhéreront au but de la Société, tel qu'il est défini ci-dessus:

Art. 2. — L'Association se nommera : Association pour la solution pacifique des conflits sociaux, par la Science, la Concorde, le Droit pour tous.

Art. 3. — Elle poursuivra, comme but saint et sacré, la tâche de concilier toutes les classes de la Société contemporaine sur les sentiments et les intérêts qui les divisent, et de prévenir les malheurs qu'engendre inévitablement l'esprit de discorde en toutes choses. Elle aura son siège à Paris, rue de Châteaudun, n° 39.

Art. 4. — Pour persuader les esprits et réaliser les progrès nécessaires, elle emploiera, à titre égal et selon les cas :

1° Les arbitrages et les médiations amiables entre les intérêts en lutte ;

2° Les livres, brochures, conférences et publications périodiques et non périodiques ;
3° Les pétitionnements aux pouvoirs publics et aux autorités de tous ordres.

Les matières de discussion, de propagande et d'application pratique embrasseront tous les progrès réalisables dans l'économie sociale, la morale et la législation civile, commerciale administrative et pénale.

Toutes discussions, actions et démarches purement politiques ou religieuses sont formellement et expressément interdites.

. . . .

Art. 6. — Chaque membre fixera sa cotisation annuelle ou son don manuel, selon ses moyens personnels et son zèle. Toutefois, aucune cotisation annuelle ne pourra être inférieure à cinq francs.

. . . .

(Les Statuts sont adressés sur toute demande affranchie.)

PÉTITION POUR LE DROIT AU TRAVAIL

Légalement organisé

AVANT-PROPOS

HAUTES CONSIDÉRATIONS SOCIALES

I

Parmi les fléaux qui déciment les populations, rendent l'existence amère, engendrent des maladies, propagent des vices dangereux ou déshonorants, il en est un, redoutable entre tous, que jusqu'à présent aucune législation, aucune religion, aucune philosophie n'ont réussi à extirper du sein des sociétés humaines.

Ce fléau, c'est l'**Indigence**. Il comprend, dans ses formes diverses, la misère, le dénûment, les privations des objets nécessaires aux premières nécessités de la vie ; l'insuffisance des salaires ; la recherche du travail qu'on ne peut trouver ; la privation d'emploi se prolongeant durant de longues périodes ; l'insécurité douloureuse du lendemain de chaque jour ; les emprunts qu'on ne peut rembourser ; les poursuites douloureuses qui en résultent ; les angoisses pécuniaires de toute sorte.

Les sombres histoires, les drames lugubres de l'**Indigence** nous sont apportés chaque jour par les feuilles périodiques, qui ne nous en révèlent pas la cent millième partie.

La sociologie du XIX[e] siècle a découvert et prouvé que l'existence de ce fléau a pour cause l'absence de toutes garanties inscrites dans la loi au profit d'un droit naturel et fondamental de la personne humaine, le **Droit au Travail.**

Cette expression, sur laquelle on a longtemps disputé sans s'entendre, se résout en cette formule très simple :

Instituer un service public ayant pour fonction de créer perpétuellement des sources de travail nouvelles, de telle sorte que la demande du travail par l'employeur soit toujours en excèdent de l'offre par le travailleur ; et que, par suite, pas un bras, pas une intelligence disponibles ne restent inoccupés.

Le moyen logique, naturel ou providentiel, comme on voudra l'appeler, donné à cet effet par la nature même des choses, est la **colonisation des terres inhabitées ou insuffisamment habitées.**

Or, ces terres, sur la surface du globe, ne s'élèvent pas à moins de quatorze milliards d'hectares, c'est-à-dire de quoi faire vivre vingt milliards de personnes humaines, au lieu de 1,400 millions seulement, chiffre actuel de la population du globe.

Qu'on exécute pleinement, régulièrement, quotidiennement, sans interruption, sans cesse et sans relâche, cette loi de la nature, que déjà, il y a quatre mille ans, la sagesse antique formulait en ces termes : « Croissez et multipliez, remplissez la terre, assujettissez-la », et le fléau **Indigence**, avec son cortège d'innombrables douleurs diparaîtra de cette terre.

Or, par la grandeur de son objet, par les difficultés à vaincre, cette loi de la nature demande tous les concours combinés et simultanés, de l'Etat, des associations de capitaux, des travailleurs organisés avec des droits statutaires.

Otez un seul de ces éléments, le problème de l'extinction de l'indigence ne se résout pas. Faites-les fonctionner en plein et légitime accord de vérité, et de justice, d'activité et de capacité, et le fléau de l'**indigence** disparaîtra du sein des sociétés qu'il déchire et qu'il déshonore.

Que les Chambres adoptent le projet de loi dont on

va lire le texte; que le service public qu'elle organise soit établi; qu'à sa tête soient placées une de ces capacités patriotiques, de ces organisateurs hors ligne tels que furent les Sully, les Colbert, les Turgot, les Carnot, les Chaptal, les Alphand, et bien d'autres, et en dix ans, il n'y aura sur la terre de France, dans ses colonies, dans ses protectorats, d'indigents que ceux qui voudront l'être.

II

Par les motifs qui précèdent :

L'Association pour la solution pacifique des Conflits sociaux par la science, la concorde, le droit pour tous,

Dans les séances de son Conseil général des 21 novembre, 30 novembre, 21 décembre,

Obéissant à un devoir patriotique et humanitaire à la fois,

A décidé de reprendre à nouveau le projet de loi sur la **Réalisation pratique du Droit au Travail, par la Colonisation pacifique en dehors et en dedans du territoire continental de la France**, antérieurement formulé par M. Hippolyte Destrem, son président actuel.

Après trois longues délibérations, où de nouvelles propositions ont été envisagées, le Conseil, sur la proposition de son président sus-énoncé, a adopté définitivement la rédaction suivante, pour être soumise sous forme de pétition à la Chambre des députés :

PROJET DE LOI

POUR LA RÉALISATION PRATIQUE DU DROIT AU TRAVAIL
PAR LA COLONISATION PACIFIQUE
EN DEDANS ET AU DEHORS DU TERRITOIRE CONTINENTAL
DE LA FRANCE

PETITION A CHAMBRE DES DÉPUTÉS

MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

La grave question d'économie sociale et de progrès umanitaire, sur laquelle nous venons appeler votre atriotique sollicitude, a donné lieu à des débats con-

tradictoires et confus, à une époque où on y a mêlé, sous l'influence de circonstances diverses, des éléments qui lui étaient étrangers.

Rien n'est cependant plus simple et plus clair que cette question, si on la réduit aux seuls éléments qui la composent.

Voici, en effet, les termes dans lesquels elle se présente, et qui la résument en totalité :

1° Existe-t-il ou non dans l'ordre économique actuel un nombre trop grand de travailleurs des deux sexes, manuels ou intellectuels, d'âges et de professions divers, qui ne trouvent pas, sinon perpétuellement, du moins dans de trop longs intervalles, l'emploi de leurs facultés productives ?

2° N'en existe-t-il pas aussi en trop grand nombre qui sont réduits, par cet état de choses, à travailler dans des conditions absolument insuffisantes pour les besoins de la vie ?

3° Ne résulte-t-il pas de cet état de choses, pour un trop grand nombre de familles et d'individus, une situation de détresse, d'indigence, de souffrance physique et morale, dont on ne saurait rendre responsables les individus et les familles, puisque le manque de moyens de travail a sa cause dans des faits indépendants de leur volonté ?

4° Cet état de choses n'a-t-il pas pour conséquence directe de multiplier, dans l'ensemble du pays, le recours forcé à l'aumône, aux emprunts qu'on ne rembourse jamais, aux industries parasites ou nuisibles, aux moyens de vivre interlopes, vicieux et dégradants ?

5° N'a-t-il pas aussi pour effet de créer dans le sein des classes qui en sont directement atteintes, des irritations perpétuelles, pouvant devenir à un jour donné un grave danger pour l'ordre social tel qu'il existe aujourd'hui ?

6° A ces divers points de vue, n'y a-t-il pas obligation pour l'Etat, par conséquent droit pour l'individu, d'organiser un service public, ayant pour objet spécial et direct de combattre et de faire disparaître, par tous les moyens praticables, la source de maux qui vient d'être signalée ?

7° Le moyen naturel et certain d'atteindre ce résultat, sans porter le trouble dans aucun des intérêts actuellement organisés, n'est-il pas dans la colonisation des terres vacantes ou quasi-abandonnées, qui existent même sur le territoire continental de la

France où des statistiques les évaluent à plusieurs millions d'hectares ? N'a-t-on pas en même temps à peupler et à mettre en valeur de vastes territoires en Corse, en Algérie, dans nos colonies et nos protectorats ?

8° N'est-il pas vrai que la colonisation ainsi pratiquée, comprenant l'agriculture, la sylviculture, l'élevage des animaux, l'exploitation minière, et les industries diverses, utiliserait, au profit de tous et au bénéfice de la puissance et de la grandeur nationale, des bras et des intelligences de toute catégorie ?

9° Une telle institution n'aurait-elle pas encore pour résultat d'éteindre la plaie de la mendicité fausse et mensongère, exploitant les cœurs honnêtes et confiants, entretenant, surtout dans les grandes villes, un foyer permanant de fainéantise, de vice et d'odieuse exploitation de l'enfance ?

10° L'épargne modeste que les travailleurs accumulent en prévoyance de la vieillesse et des mauvais jours, et tous nos capitaux en général ne trouveraient-ils pas aussi, dans cette institution, des emplois plus rémunérateurs que ceux que lui offrent nos valeurs actuelles, au taux de capitalisation auquel elles sont parvenues, et qui augmentent la somme des labeurs exigée pour assurer le repos des années dernières ?

11° Et comme résumé de tout ce qui précède, n'est-il pas vrai que **l'Organisation du Droit au Travail et sa réalisation par la colonisation pacifique** sont au nombre de ces mesures trop rares, dont on peut dire qu'elles sont à la fois fécondes en avantages, et exemptes de quelque inconvénient que ce soit ?

II. — A ces divers titres, et considérant que la question posée dans les termes évidents qui précèdent ne saurait rencontrer aucune objection en principe et en fait, nous nous abstenons de plus amples développements, qui seraient superflus à l'égards d'esprits aussi eclairés que les vôtres.

Nous avons en conséquence l'honneur de vous soumettre les articles projetés ci-après.

Nous nous tenons à votre disposition personnelle, et à celle de vos commissions compétentes, pour répondre aux questions qui nous seraient posées au sujet des applications dont ils seraient susceptibles, ainsi que des compléments ou des modifications de détail, que, dans votre sagesse, vous croiriez devoir y être apportées.

Veuillez agréer, Messieurs les Députés, l'expression de notre considération.

(*Suivent les signatures des membres représentant le Conseil général de l'Association.*)

PROJET DE LOI

DU DROIT AU TRAVAIL ET DE SA RÉALISATION

ARTICLE PREMIER

La partie de la population productrice, tant dans l'ordre des travaux manuels que dans l'ordre des travaux intellectuels, qui ne peut, par des circonstances indépendantes de sa volonté, utiliser ses facultés de production et vivre par son travail ainsi utilisé, a droit à ce que la Société organise en sa faveur, sous le nom de Droit au Travail l'emploi de ses facultés productives disponibles, dans la fonction colonisatrice exercée pacifiquement, soit au-dedans, soit au dehors du territoire continental de la France.

ART. 2

L'exercice du Droit au Travail devra être organisé de manière à ne porter atteinte, ni à aucun droit individuel de toute autre nature, ni à la marche régulière et prospère de l'agriculture et des industries existantes.

ART. 3

Le but direct de l'organisation édictée par la présente loi est de faire en sorte que l'Etat tienne disponibles des sources de travaux productifs et rémunérateurs, constamment ouvertes au bénéfice des bras et des intelligences qui ne peuvent trouver leur emploi dans l'organisation économique actuelle, ou qui ne peuvent y recueillir qu'un salaire insuffisant aux besoins de la vie.

ART. 4

Pour réaliser cet objet d'intérêt universel, il sera créé un ministère spécial, sous le nom de: *Ministère du Droit au Travail et des Colonisations pacifiques*. Il aura dans ses attributions trois services spéciaux ci-après déterminés.

ART. 5

Le premier de ces services aura pour fonction de dresser la statistique des producteurs sans emploi, par catégories de professions, d'âges, de sexe et de localités. Il y joindra la statistique, dans les mêmes termes, des producteurs travaillant dans des conditions, soit de salaire insuffisant aux besoins de la vie, soit de grave insalubrité.

Il s'enquerra des localités où l'on signalera des manques de bras pour l'agriculture ou pour l'industrie, et prendra les mesures de publicité et autres qui seront nécessaires pour combler ces lacunes.

ART. 6

Le second service aura pour fonction de rechercher dans les départements, les colonies et les pays de protectorat au besoin, dans les landes et montagnes à reboiser, en Corse, Algérie, Tunisie, Nouvelle-Calédonie, Madagascar et Guyane, les grands espaces salubres, susceptibles d'être affectés à des exploitations productives, agricoles, forestières, minières et industrielles.

ART. 7

Le troisième service aura pour fonction de recevoir les études dressées par le service précédent et de procéder à deux ordres de mesures à prendre :

D'une part, à des lotissements exploitables sur les espaces reconnus tels, et à leur concession en toute propriété à des producteurs pourvus des moyens nécessaires, d'une manière conforme ou analogue au système américain ;

D'autre part, à des avants projets de concessions de grands domaines, à concéder à des Compagnies pourvues de capitaux suffisants.

ART. 8.

Les concessions à accorder aux grandes compagnies devront être faites sous les conditions suivantes :

1° Cahier des charges organisant l'association du capital et du travail, stipulant la participation des travailleurs aux bénéfices nets, dans une proportion à déterminer au dit cahier des charges : ladite participation à distribuer entre eux par parts égales, indé-

pendamment des appointements et salaires, qui seront gradués selon les travaux et fonctions; et sans qu'elle puisse être inférieure à 30 0/0 des bénéfices nets.

2° Allocation aux capitaux de 6 0/0 d'intérêts:

3° Affectation à l'amortissement du capital des bénéfices nets restant disponibles après déduction des prélèvements ci-dessus ;

4° Les domaines ainsi exploités, après l'extinction totale du capital, deviendront la propriété des travailleurs associés aux bénéfices au moment de cette extinction.

6° Liberté entière pour tous employés ou salariés de se retirer de l'association quand ils le jugeront convenable.

7° Gestion par un Conseil d'administration, dont les membres seront nommés au début, partie par les bailleurs de fonds, et partie par l'Etat. Après la mise en exploitation, il sera adjoint à ce conseil des membres nommés par les travailleurs associés ; le tout, sans préjudice des autres mesures de tout ordre à adopter pour assurer la prospérité et la durée des exploitations

ART. 9.

Les concessions, conformes aux conditions ci-dessus, seront données par décrets du président de la République, rendus en Conseil des ministres, après avis du Conseil d'Etat.

ART. 10.

Les travailleurs étrangers ne seront admis dans les associations prévues ci-dessus qu'après s'être faits naturaliser Français.

ART. 11.

A la fin de chaque année, le Ministère du Droit au Travail et des Colonisations pacifiques rendra compte, au président de la République et aux Chambres de ses travaux, opérations et études de l'exercice écoulé.

Réponse anticipée aux Objections à prévoir

Nous ne nous attendons pas à ce que la grande innovation proposée dans les pages qui précèdent

soit acclamée sans discussion. Nous savons au contraire les objections non fondées qui nous serons faites. Nous les avons recueillies et réfutées dans de nombreux entretiens avec des personnes d'ailleurs distinguées et consciencieuses. Même la plupart d'entre elles reconnaissent la haute valeur des plans que nous formulons, et ont voulu seulement nous mettre en garde contre les fins de non-recevoir que des adversaires pourraient chercher à nous opposer,

Première objection. — On n'ira pas dans vos exploitations coloniales. *Le français n'est pas colonisateur* comme l'Anglais, l'Irlandais, l'Allemand. Il souffre la misère dans son pays, plutôt que de s'expatrier.

Réponse. — Cette prétendue inaptitude de la race française à coloniser a été cent fois réfutée par l'histoire du Canada, de la Louisiane, de Saint-Domingue, des Antilles, de la Réunion et de l'Ile de France. Elle l'est de nos jours par les beaux établissements qui s'élèvent de toutes parts en Algérie, en Tunisie, en Nouvelle-Calédonie. Ce sont les grandes guerres de la Révolution, de l'Empire, et des époques suivantes qui ont arrêté en France le mouvement colonisateur, en détournant de cette grande tâche la partie la plus vivante, la plus énergique, la plus aventureuse de la population. Il est temps d'en revenir aux belles traditions colonisatrices des XVIIe et XVIIIe siècles, en les épurant et les agrandissant par des moyens nouveaux.

Si en ce moment l'on ne voit pas le mouvement colonisateur prendre l'essor large et nécessaire auquel il est appelé, cela tient au défaut absolu d'appui, de garantie, de préservation indispensable, qui est un des vices de nos tristes habitudes en cette matière. Qu'on rende la colonisation humaine possible, et l'on aura des colons. En ce sens les Compagnies seront la garantie et la sauvegarde du travailleur.

Deuxième objection. — Comment fera-t-on pour employer utilement aux travaux de colonisation les individus des villes qui n'ont pas l'habitude de la culture des champs ? Ne seront-ils pas des inutilités, des parasites, dont l'entretien imposerait, soit aux Compagnies, soit à l'État, des charges sans compensation comme cela s'est vu pour les groupes d'individus sans travail que l'on a expédiés en Algérie en 1848 et 1849 ?

Réponse. — Cette objection, qui peut être valable pour un système de colonisation reposant sur l'action

purement individuelle de travailleurs isolés, tombe devant le système de grandes colonisations reposant sur des milliers de familles exploitant, avec les capitaux nécessaires, une trentaine ou centaine de kilomètres carrés. Dans ces associations, l'on utilise toutes les sortes d'industries et d'aptitudes, et chacun s'engage pour la fonction à laquelle il est propre, ne consistât-elle qu'à garder des troupeaux de bœufs, de moutons et de porcs. Même les aptitudes purement intellectuelles y trouveront leur débouché, pour la préservation de ce que l'on a appelé justement *la misère en habit noir*. Quant à l'exemple tiré des essais manqués de 1848, il suffit de dire que ces essais n'ont jamais eu un caractère économique et colonial sérieux. Les gouvernements d'alors n'y virent qu'une nécesité d'ordre public, et rien de plus.

Troisième ojection. — Puisque la France reste stationnaire en population, et tend peut-être à se dépeupler, pourquoi favoriser la sortie de ses populations ? Ne vaudrait-il pas mieux au contraire, au lieu d'un système d'expansion colonisatrice, favoriser une concentration sur le territoire continental ?

Réponse. — Si la population n'est pas en progrès, cela tient à l'insécurité des existences fruit du système économiqne en vigueur, qui repose sur la concurrence anarchique et l'antagonisme des intérêts. On craint la possibilité **de la chute en indigence** pour les enfants que l'on mettrait au monde. Le jour, où, par la garantie sûre, certaine, infaillible, pour chacun, de vivre par le travail, la sécurité de l'existence matérielle sera rendue à tous, la nature reprendra ses droits, et la génération de la race française déploiera sa vigueur normale.

Quatrième objection. — Les excès de température, les miasmes paludéens, dans les contrées colonisables, ne seront-ils pas de grands obstacles à l'exécution des plans que l'on a en vue ?

Réponse. — Est-ce que les difficultés climatériques ou l'insalubrité de certaines plages ont arrêté l'expansion de la race espagnole et portugaise, dans les contrées tropicales et équatoriales du nouveau continent? Pourquoi n'en serait-il pas de même en Afrique, en Asie, et en Océanie, pour la race française, sans parler de la Corse, de la Tunisie et de l'Algérie, où le climat est délicieux presque partout ? N'existe-t-il pas d'ailleurs, sous les latitudes les plus chaudes, des contrées immenses où les élévations successives

du sol au-dessus du niveau de la mer donnent lieu aux températures les plus variées?

Cinquième objection. — En vous servant de cette expression le *Droit au travail*, et en la définissant comme vous le faites dans le premier article de votre projet de loi, ne craignez-vous pas de faire peser sur l'Etat une obligation qu'il serait imprudent de contracter et dont on pourrait reprocher aux gouvernants le non accomplissement, dans certains cas où il leur serait matériellement impossible d'y faire face ?

Réponse. — Nous ne voyons pas bien les cas exceptionnels dont vous parlez ; mais en toute hypothèse, pour le Droit au Travail, comme pour le Droit à l'administration de la justice, à la défense du sol, aux travaux publics, à l'enseignement, etc.,etc., l'État se charge de faire le possible, tout le possible, rien que le possible ; et la maxime : « à l'impossible nul n'est tenu », existe à son bénéfice, comme au bénéfice de tous les simples citoyens. Les articles auxquels vous faites allusion sont nécessaires pour fixer le but, l'esprit, le caractère des institutions à créer, et servir de point de départ aux règlementations et à la jurisprudence qui devront suivre. Ils doivent donc faire partie du projet de loi initiateur et fondamental

Sixième objection. — Pourquoi établir un ministère spécial ayant pour objet ce service public, et n'en pas répartir les attributions entre quelques chefs de bureaux du Commerce, des Colonies, ou de l'Intérieur par exemple, et laisser le reste à faire aux autorités des diverses Colonies et de divers protectorats ? Ce serait plus économique.

Réponse. — L'économie, s'il y en avait une, serait du plus mauvais aloi, et indiquerait chez ceux qui se laisseraient guider par une semblable considération, une complète inintelligence de la grandeur de l'œuvre à accomplir. Le but qu'il s'agit d'atteindre, la pensée qui doit animer, à l'exclusion de toute autre charge ou fonction différente, le Ministre et son personnel, c'est de **détruire l'indigence et d'en rendre le retour impossible**. La grandeur de cette tâche ne permet pas qu'on en disperse les éléments, ni qu'on en morcèle la responsabilité entre des chefs de second ordre, appartenant à des ministères où s'imposent des soins et des travaux de toute autre catégorie, non plus qu'entre des autorités locales de Colonies ou de Protectorats, déjà suffisamment occupées par des tâches,

des travaux, des responsabilités d'un autre ordre et d'un intérêt également essentiel.

A tous les Amis du Pays, Lecteurs du présent opuscule.

AMIS,

Si vous avez compris, par tout ce qui précède, la grandeur du service à rendre par les institutions projetées, à notre patrie, aux malheureux indigents nos frères, à tous les peuples, qui entreront dans cette voie, quand ils y seront guidés par l'exemple de la France ;

Venez-nous en aide, en apposant votre signature et en faisant apposer la signature de toutes les personnes que vous connaissez, au bas de la pétition qui sera présentée prochainement à la Chambre, par les députés nos amis.

Ne perdez pas de temps pour cela.

(*Les journaux indiqueront le domicile où seront reçues les signatures.*)

HIPPOLYTE DESTREM.

Paris, le 8 février 1892.

Correspondance

ÉCOLE SOCIÉTAIRE

Paris, le 21 février 1892.

CHER MONSIEUR JHOUNEY.

La lettre que vous m'adressez, dans le nº 37 *de l'Etoile*, révèle toute la beauté de votre âme, toute la pureté, toute la grandeur de vos aspirations. Elle m'attire vers vous par une attraction morale invincible. Elle me fait concevoir, à l'heure où le déclin des jours projette sur moi son ombre, de hautes espérances pour vous, qui n'êtes, — heureux jeune homme ! — qu'à l'aurore de la vie.

C'est un bonheur pour moi de voir l'adhésion

pleine et sans réserve, l'adhésion du cœur plus encore que de l'intelligence, donnée par vous aux prémisses que je vous ai proposées au début de votre correspondance.

Vous désirez « enregistrer la première solution acquise à notre entente commune », et je le desire aussi ; c'est un premier accord.

Vous adoptez la formule : *In omnibus caritas*, qui fut la mienne durant toute mon existence. C'est encore un second accord.

Vous ajoutez comme formule adoptée par vous : « Je crois que la charité, l'universel dévouement, doivent être l'âme de la vie. » Je l'admets sans réserve ; c'est un troisième accord.

Cela posé, il faut aller plus loin, — bien plus loin dans notre route vers l'idéal qui nous attire l'un et l'autre.

Et je viens, après ces trois termes posés, en dérouler d'autres, sur lesquels je vous demanderai si vous êtes d'accord avec moi.

Ces autres termes, les voici :

II

Cette charité, dévouement que nous venons d'acclamer l'un et l'autre, est-il un pricipe uniforme, simpliste, le même chez tous, non susceptible de modes et de degrés divers ?

A cette question, je réponds nettement : Non ! Me posant *in medias res*, j'observe autour de moi, et je vois dans le milieu civilisé qui nous entoure et nous circonvient de toutes parts, toutes sortes de manières, de degrés, de proportions, de quantités, dans le fait d'aimer, de considérer et de servir ses semblables.

1° Il y a d'abord l'homme opulent, la fémme comblée des biens de la fortune, chez qui le principe *Caritas*, *Amour de l'Humanité* ou *Altruisme*, selon l'expression d'Auguste Comte, — ces trois mots ont le même sens — se traduit en aumônes, bals philanthropiques, dons aux quêtes, et rien de

plus. Incontestablement, il y a de la *Caritas*, de l'altruisme, de l'amour de l'humanité dans ce que font ces riches de la terre. C'est l'aumône, l'altruisme du riche, qui laisse tomber les miettes de sa table. C'est un premier terme, le terme rudimentaire, de l'application du principe : Amour de nos semblables. Ce terme est le plus répandu dans l'usage civilisé. Et c'est justement par suite de ce fait que le mot de *Caritas*, si beau dans Cicéron et dans saint Paul, qui entendaient par lui bien autre chose, est devenu cette *charité* vulgaire, qu'il faut bien pratiquer faute de mieux, mais à laquelle toute âme bien née serait désolée d'avoir à recourir pour elle-même.

2° Il y a ensuite, au dessus de cette aumône individuelle, qui donne des miettes, celle qui consiste à se dépouiller sérieusement de ses intérêts matériels, à sacrifier sa fortune pour soulager ceux qui souffrent. C'est un degré supérieur, c'est l'aumône courageuse et stoïque, tandis que l'autre s'exerce à son aise, et presque avec une sorte de retour voluptueux sur ce que l'on fait, et dont on se félicite intérieurement. Mais, tout en étant courageuse, cette forme du principe dont il s'agit n'est encore que l'aumône.

3° Troisième degré du principe *Caritas* ou altruisme : Nous voyons des âmes remarquables combiner et mettre en pratique des moyens de secourir des catégories entières d'individus. Ce sont les fondateurs d'hôpitaux, d'asiles pour les enfants, les vieillards, etc. saint Vincent de Paule est le type accompli de cette forme du principe *Caritas*, *altruisme*, *amour de nos semblables*, cette forme est plus belle que les deux précédentes, par l'étendue du bien auquel elle aspire ; mais elle est toujours l'aumône et rien de plus.

4° Parmi les civilisés qui pratiquent les trois premiers degrés que je viens de décrire, il en est qui ont une singulière manière d'être. Ils ne considèrent comme leur *semblables* à aimer, que ceux qui professent leur croyance religieuse.

L'hérétique, le non-croyant sont damnés pour eux, et au besoin ils trouvent bon qu'on les proscrive et qu'on les brûle. Il faut donc faire une 4° catégorie, en faveur de ceux qui comprennent : que le principe d'aumône ou commisération, ce qui est la même chose, car commisération est le vrai sens du grec *eleemosyna*, dont nous avons fait le mot *aumône*, s'étend à tous les hommes sans distinction de croyance.

5° Mais des esprits plus avancés, plus étendus plus hardis dans leur amour du Bien, s'aperçoivent que l'aumône et la commisération, adoucissant des maux particuliers, laissent subsister le MAL GÉNÉRAL ET FONDAMENTAL, qui renaît sans cesse, semblable à l'Hydre de Lerne, dont les têtes repoussaient à mesure qu'on en retranchait une seule. Ils s'appliquent à découvrir un remède général à appliquer à telle ou telle source de maux particuliers qu'ils observent dans l'ordre physique, par des découvertes physiologiques ou industrielles. C'est un degré de plus dans la manière d'aimer et de servir le genre humain.

6° Une sixième catégorie s'applique à étudier l'homme dans son état moral, à marquer ses défauts et ses talents, ses vices et ses vertus, à lui tracer des règles au moyen desquelles il puisse éliminer le Mal de son âme, et y faire croître le Bien.

7° A un échelon plus élevé encore s'élèvent ceux, qui, observant les phénomènes de l'ordre social, élèvent le niveau de la destinée humaine par des lois plus justes et des mœurs plus dignes.

8° Puis enfin au sommet de cette hiérarchie de *l'amour de l'humanité*, du *Caritas du genre humain*, de *l'Altruisme*, apparaissent ceux qui ont découvert, sous l'influence de ces sentiments portés à leur plus haut degré d'élévation, les secrets de PROGRÈS INDÉFINI, de l'HARMONIE UNIVERSELLE ; un Descartes apprenant à l'Humanité comment IL N'EST POINT DE VÉRITÉ SI CACHÉE qu'on ne LA DÉCOUVRE, SI ÉLOIGNÉE QU'ON NE L'ATTEIGNE ; un Fourier montrant

comment LE MAL SE DIVISE EN NEUF FLÉAUX DE SUBVERSION SOCIALE, LE BIEN EN NEUF BIENS OPPOSÉS A CES FLÉAUX, et par quelle voie on arrivera à substituer le règne de ceux-ci au règne de ceux-là, — le bien au Mal, — sur toute la surface de la planète.

III

C'est ce huitième degré qui s'appelle l'UNITÉISME, renfermant en soi tous les degrés inférieurs, et dépassant chacun d'eux de cent coudées, pour la création de l'HOMME NOUVEAU, dont Saint-Paul a prononcé le nom et n'a pu aller au delà. Loin de nous la pensée de lui en faire un reproche. De son temps on ne pouvait mieux.

Comme Fourier l'a parfaitement exprimé, l'UNITÉISME que nous venons de définir *est la passion* (et aussi la vertu), *qui n'existe pas en civilisation* (sauf, bien entendu, quelques transcendants, au nombre desquels il était évidemment lui-même). C'est la naissance et la diffusion de ce sentiment dans l'Universalité des masses, qui caractérisera les Temps Nouveaux. L'UNITÉISME, ce n'est plus seulement l'impulsion du cœur ému par telle ou telle souffrance particulière, immédiate et tangible. C'est l'union de tous, synthétique et coordonnée, dans la JUSTICE ÉTERNELLE, dans la LOGIQUE IMMUABLE. C'est la convergence des efforts de tous, pour terrasser le mal, qui menace tous et chacun, et c'est ce pour quoi le Mal sera, non pas seulement soulagé, mais confondu, terrassé, anéanti.

IV

Voilà pourquoi, mon très cher et très admiré Monsieur Jhouney, je nomme UNITÉISME cet ordre nouveau, cette Rénovation religieuse et

morale qui, à mes yeux, dépasse de beaucoup tous les systèmes religieux du passé, et qui, comme Dogmatique rationnelle, Morale individuelle et sociale, Organique réalisatrice, Esthétique ou Culte, me fait entrevoir des merveilles, dont rien n'approcha jamais dans les âges précédents.

A mon tour maintenant, je vous demanderai: Etes-vous d'accord avec moi sur tous ces points? Si c'est ainsi, nous voguerons ensemble dorénavant vers l'Idéal. Et alors, je vous demanderai de m'expliquer votre *Messianisme,* comme je vous ai expliqué mon *Unitéisme,* sans rien omettre et sans rien réserver. J'examinerai à fond votre idéal, et s'il m'apparaît comme la Vérité, je me joindrai à vous pour le défendre.

A vous, *tota mente, toto animo.*

HIPPOLYTE DESTREM.

SPIRITUALISME EXPÉRIMENTAL

Le Témoignage des Faits

HISTOIRE DU MOUVEMENT SPIRITE (*suite*)

Les Quatre Évangiles de Roustaing [1].

MATHIEU, XI (V. 20-24); LUC, X (V. 13-15)

Villes impénitentes

Ces paroles de Jésus sont relatives à l'état des Esprits incarnés à cette époque. Il employait toujours des images matérielles afin de pouvoir se faire comprendre des gens de ces temps-là, si peu avancés dans l'ordre des choses spirituelles.

1. Voir le n° de février.

Il n'eût point étépossible de faire comprendre à des êtres aussi matériels que la pénitence *morale* suffit devant Dieu pour racheter les fautes commises. Ils ne pouvaient admettre, avec leur intelligence rudimentaire, qu'une réparation matérielle. Cependant c'est l'Esprit qui pèche et non pas le corps, qui n'est pour l'homme qu'un instrument pour servir à l'épreuve et à la réparation. Les crimes de Sodome tenaient plus à l'abaissement de la matière, tandis que ceux de Capharnaüm tenaient à la révolte de l'Esprit lui-même, et les fautes *les plus graves* sont celles que commet *l'intelligence*. La matière à laquelle nous sommes liés a des entraînements auxquels il nous faut résister, puisque c'est justement par le combat que notre âme se forme et s'élève ; mais nos faiblesses et nos fautes ne sont punies qu'autant que l'Esprit y participe d'une manière *raisonnée*. Si Sodome avait reçu la lumière comme Capharnaüm et eût été comme elle témoin des mêmes miracles, elle serait peut-être sortie du cloaque des passions brutales, et eût cessé d'être une ville perdue dans les fanges de la matière. Mais à cette époque les temps n'étaient pas encore venus.

Ces paroles : « *au jugement dernier,* » prononcées par Jésus, ne signifiaient pas le jugement dernier dont parle si gratuitement l'Église romaine qui fait comparaître à une époque déterminée tous les trépassés depuis l'origine des temps; non, les habitants de Tyr et de Sidon, de Corozaïn et de Bethsaïde, de Capharnaüm et de Sodome, comme tous les Esprits coupables qui ont vécu sur notre Planète depuis que l'homme y est apparu, ont, après leur mort, et successivement *à la fin de chaque existence,* subi *le jugement.* Ils ont subi d'abord l'expiation à l'état d'erraticité, puis la nouvelle épreuve à l'état réincarné.

« Parmi les Esprits coupables des diverses villes dont parlait Jésus, nous dit la Révélation, quelques-uns ont terminé leurs épreuves expiatoires, d'autres ont progressé beaucoup ; peu at-

tendront l'époque de la rénovation de votre Planète sans avoir atteint le but. »

« Il n'y aura pas de jugement dernier, *ainsi que le dit l'Eglise*, mais effectivement, aux derniers jours de votre ère *matérielle*, les Esprits rebelles seront rejetés dans les mondes inférieurs. Ceux parvenus au degré de perfectionnement qu'ils doivent atteindre seront *seuls* admis à rester sur votre terre pour y marcher en avant dans la voie du progrès. Les Esprits coupables seront écartés graduellement, et la Terre se purifiera d'une manière presque insensible pour vous, car la rénovation ne doit pas être le résultat d'une secousse violente, mais bien celui d'un progrès continu.

« Vous êtes actuellement encore *dans une ère matérielle*, mais les temps viendront où la Terre qui vous supporte suivra le même progrès que vos corps, s'élèvera comme essence, se purifiera, *s'éthérera*.

« Plus l'Esprit dominera en vous, plus les besoins matériels s'affaibliront, et de même qu'il y a entre vous et les premiers hommes qui ont été jetés sur votre globe une différence matérielle énorme, de même il y en aura une beaucoup plus sensible encore. A la matière : la vie et les organes matériels ; à l'Esprit : la spiritualité. Votre globe est destiné, comme tous les globes qui gravitent dans l'immensité, à suivre sa voie progressive jusqu'au jour où la transformation aura été complète, et où, hommes dépouillés de matière, vous vivrez spirituellement et fluidiquement sur un monde fluidique.

« L'époque de rénovation de votre Planète sera celle où les Esprits, alors encore rebelles et rentrés dans le monde des Esprits, commenceront à être écartés de votre Terre et à être rejetés dans les mondes inférieurs. Alors de grandes calamités, ce que du moins vous appelez *calamités publiques*, éclairciront les rangs afin de les renouveler plus promptement. Chaque secousse, chaque déplacement de votre Planète sert à l'a-

mener à la transformation, car elle doit prendre place un jour dans les régions des fluides subtils où vous êtes tous appelés à vivre. Alors un autre globe viendra prendre la place de votre globe et remplir ses fonctions pour que l'Univers ne soit pas dérangé dans son ordre et dans ses lois.

« Et c'est alors, au moment où votre planète sera près de passer à l'état fluidique pur que

JÉSUS APPARAITRA

ainsi qu'il vous l'a annoncé lui-même, pour vous montrer la vérité *sans voile*, et vous faire connaître :

LE PÈRE.

Les Apôtres

MATHIEU, XII (V. 1-8) ; MARC, II (V. 23-20) ; LUC, VI (V. 1-5)

Le Sabbat a été fait pour l'homme et non pas l'homme pour le Sabbat. — Dieu, toujours prêt à l'indulgence envers ses créatures faibles et faillibles, leur laisse toujours la faculté de se repentir *et de* réparer.

Jésus voulait enseigner ainsi que rien de ce que Dieu a mis à la disposition de l'homme et qui peut être un aliment pour lui, ne doit être interdit aux nécessités de l'existence humaine. Il donnait en même temps une bonne leçon aux orgueilleux Pharisiens en leur faisant voir que ceux même qui devaient montrer l'exemple étaient en contravention ; « n'avez-vous pas vu, *dans la loi*, qu'au jour du sabbat les prêtres violent le sabbat dans le temple et qu'ils ne sont pas coupables ? » Il leur montrait que les prêtres eux-mêmes violaient le sabbat en accomplissant les rites de leur culte. Eux aussi devaient donc être regardés comme coupables. Jésus voulait arrêter ces jugements que l'on rendait si facilement contre

ceux qui étaient accusés de sacrilège sous le moindre prétexte et lapidés sans pitié comme le fut plus tard Etienne, le premier martyr. Et quand il disait aux prêtres fanatiques : « *Il y a, quelqu'un de plus grand que le temple,* » il montrait ainsi à tous qu'il était le représentant de la loi divine.

Le temps approche où l'on n'adorera plus sur la montague ni dans Jérusalem, où les hommes seront devenus les vrais adorateurs que le Père demande, des adorateurs en *esprit et en vérité.* Alors, tous seront unis dans une seule et même croyance, *dans la foi spirite.* Alors, Dieu sera reconnu UN, créateur universel, et Jésus, Esprit pur et parfait, comme le *gouverneur* et le *protecteur* de la planète Terre et de son Humanité. C'est à cet immense progrès que travaillent actuellement les Esprits du Seigneur sous la direction de Jésus. Et le jour viendra où les hommes comprendront que le cœur, quand il est pur, est le *seul* et le *vrai* temple de Dieu ; le jour viendra où ils comprendront que la loi divine est *tout entière* dans ces deux commandements :

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES.

AIMEZ DIEU PAR-DESSUS TOUTES CHOSES ET VOTRE PROCHAIN COMME VOUS-MÊME.

«Commencez votre journée en l'offrant au créateur. Sanctifiez-la par des prières plus ferventes pour vos frères et pour vous, et laissez de côté tout culte extérieur qui ne sert à rien. Que surtout vos bonnes actions deviennent plus nombreuses, et pensez toujours qu'il y a de pauvres créatures qui attendent que leurs frères viennent à leurs secours. Sanctifiez *le jour du repos* en rendant votre repos utile. Reposez votre corps des rudes travaux de la semaine, votre esprit des fatigantes études de la science et de la philosophie, votre cœur des préoccupations des intérêts matériels, afin que vous puissiez recommencer heureux, calme et dispos, la semaine qui doit suivre. Que ce jour-là soit consacré tout entier à

faire du bien. Allez vers ceux que vous avez offensés et demandez-leur pardon de vos fautes ; allez vers ceux qui vous ont blessé cruellement et portez-leur des paroles de paix et de pardon.

« Allez près des malheureux qui manquent du nécessaire, soulagez-les suivant vos moyens. Pour cela, enfants de notre amour, nos bien-aimés, imposez-vous chaque jour une privation et portez votre offrande à ceux qui sont déshérités. Si les ressources vous manquent, allez au moins porter vos consolations. Allez, nos enfants ; sanctifiez le jour du Seigneur par de bonnes œuvres, par de saintes et fermes résolutions. Cherchez toujours dans votre âme si vous avez fait autant de bien que vous l'auriez pu. Ne l'oubliez jamais : *Le Sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le Sabbat.* »

Les Apôtres.

MATHIEU, XII (V. 22-23), MARC III (V. 20-26)

Subjugué. Aveugle et muet par l'effet de la subjugation. — Blasphème des Pharisiens. — Royaume divisé.

Cet homme, subjugué par un mauvais Esprit, était aveugle et muet par l'effet de la subjugation. Cet esprit obsesseur, en étendant sur les organes de la vue et de l'ouïe les fluides de son périsprit, avait paralysé ces organes. Jésus le guérit par l'acte de sa volonté puissante en éloignant le mauvais Esprit et en pénétrant l'obsédé de fluides bienfaisants. Cet homme subissait une expiation pour abus graves qu'il avait faits de la parole dans une existence antérieure. Le temps de la clémence et du pardon était arrivé pour lui. *Celui-ci est le fils de David*, criait la multitude, devant ce miracle, parce qu'il avait été prédit que le plus grand des prophètes descendrait de la lignée de David.

Afin d'être écouté et compris de tous, Jésus appropriait son langage à l'état des intelligences d'alors et aux idées reçues. C'est ainsi qu'il employait, comme ceux qui l'écoutaient, les expressions de *Belzébuth*, *Satan*, *prince des démons*, qui n'avaient pour lui, comme elles ne doivent avoir pour nous, qu'un sens *figuré* pour désigner les Esprits mauvais, qui, après avoir *failli* à l'origine, ainsi qu'il a été expliqué, étaient dans la voie de la révolte et du mal.

Aujourd'hui les Spirites sont accusés de même, par les Scribes et les Pharisiens de nos jours, comme l'a été Jésus par les Scribes et les Pharisiens d'autrefois, d'agir sous l'influence de Satan; mais que font-ils si ce n'est que jeter la division au milieu de ceux qui croient et qui sont résolument entrés dans la voie de la vérité? Ne devraient-ils pas voir que c'est là leur mort et qu'ils précipitent la fin de leur règne, car : *Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit*. Ne devraient-ils point au contraire s'unir aux Spirites et marcher hardiment sous le drapeau qu'ils arborent au nom du Christ. Quel bel élan vers le bien ne recevrait point alors l'Humanité tout entière!

Oui! le royaume de Dieu est venu vers nous, car aujourd'hui la vérité n'est plus voilée pour personne. Écoutons les voix d'en Haut et méditons-les, et notre avenir et la création tout entière n'auront plus de secrets pour nous. Ces voix célestes viennent nous dire que chaque monde, chaque Planète a un Esprit d'une pureté parfaite, chargé par Dieu de sa direction et de son progrès, après avoir présidé à sa naissance et à sa formation. Cet Esprit est en rapport *direct* avec Dieu et approche du FOYER UNIVERSEL de vie, et c'est par lui que les volontés du Seigneur tout-puissant sont transmises, aux grands Esprits d'abord, puis de l'un à l'autre par tous les degrés intermédiaires de l'échelle Spirite jusqu'aux bons Esprits et Anges gardiens qui sont à nos ordres pour nous guider.

Jésus est un de ces Esprits qui approchent du

trône de Dieu et reçoivent de lui ses volontés sans intermédiaires. C'est pourquoi il a dit que le Père *seul* connaît le fils et que le fils *seul* connaît le Père.

« Inclinez-vous avec respect, reconnaissance et amour devant ce sauveur plein de dévouement, qui, depuis que votre globe est sorti des fluides répandus dans l'espace, qui, depuis que, sous sa surveillance et sa volonté, ses substances se sont assemblées et réunies pour former votre Terre, a toujours veillé sur vous avec sollicitude dans toutes les phases diverses que votre Esprit a traversées jusqu'à ce jour.

« Aimez de toutes les forces de votre âme Jésus qui a accepté l'incarnation parmi vous en revêtant un corps fluidique qui pût le mettre directement en rapport avec votre Planète, et qui, continuant son œuvre de régénération, vient encore aujourd'hui, à l'aide de la Révélation nouvelle, vous diriger dans la voie qui conduit sans douleurs jusqu'au Dieu éternel et unique, roi du ciel et de tous les mondes, à qui nous devons tous l'hommage et le tribut de nos adorations. »

Le royame de Dieu est donc venu vers vous, disait Jésus aux Juifs. En effet, le royaume de Dieu était venu pour les Juifs endurcis et prévaricateurs de la loi de Moïse qu'ils avaient déformée, plus encore que le Catholicisme lui-même n'a déformé la loi du Christ. Il était venu pour que ceux-là qui alors s'étaient préparé une longue et douloureuse expiation, trouvassent ouverte devant eux la porte de l'espérance et le moyen de parvenir au bien par la ligne la plus courte.

Le royaume de Dieu est venu encore aujourd'hui, et c'est la Révélation nouvelle qui vient relever ceux qui se sont laissé entraîner par l'égoïsme et par l'orgueil, ceux qui ont *façonné* la loi si pure du Christ pour la prêter à toutes les impuretés. Le royaume de Dieu approche de plus en plus, et bientôt les bons et les convertis en verront les splendeurs ; mais il faut attendre que notre

vue soit assez forte pour ne pas être éblouie par les rayons de sa lumière.

Les parents de Jésus vinrent pour le saisir en le traitant de fou, c'est ce qui lui faisait dire que nul n'était prophète en son pays. Ne voit-on pas de nos jours des familles divisées et jetant la pierre à celui de ses membres qui ne suit pas la route vulgaire? Tout ce que l'homme ne comprend pas, il le nie; tout ce qui le gêne ou l'effraie, il le condamne.

« Vous, Spirites, qui sortez de la route vulgaire en acceptant la Révélation nouvelle, vous êtes accusés, comme l'a été Jésus par ses proches et par les autres hommes, d'avoir perdu l'esprit et d'être atteints de folie; et les Scribes et les Pharisiens de vos jours vous accusent aussi d'être sous l'influence du démon. Nouveaux disciples du Christ qui êtes chargés de développer la doctrine du Maître et de l'expliquer *en Esprit et en Vérité*, joignez l'exemple à la parole, opposez à ces accusations la patience, la douceur, l'indulgence, la fermeté, le courage. Marchez hardiment, Christ veille sur vous, vous protège et vous fait accompagner par des Esprits qui vous guident et vous inspirent. »

RENÉ CAILLIÉ

(*A suivre.*)

La Foi des Bouddhistes

LA FÊTE DES ESPRITS AU JAPON

La plus intéressante des fêtes japonaises est peut-être celle dite *Fête des Lanternes*, qui est célébrée le premier septembre de chaque année. En réalité, cette fête n'est ni plus ni moins qu'une réception formelle donnée à tous les Esprits des morts. Pour cétte raison, des milliers de gens, accourant des campagnes avoisinantes, vêtus de leurs plus beaux habits, se réunissent à Nangasaki, pour prendre part à la cérémonie.

Le premier jour de la fête, les morts sont supposés quitter le pays des Esprits pour revenir visiter leurs *homes* de la terre. En ce jour, le chef de chaque famille, dans son plus bel appareil, est assis dans la salle de réception de sa maison, dont les entrées sont toutes larges ouvertes. Il s'incline cérémonieusement, à de fréquents intervalles, et prononce des paroles de bienvenue, pour que les Esprits, lorsqu'ils arrivent, ne puissent pas se sentir négligés. Cette cérémonie se prolonge très avant dans la nuit, spécialement chez les bouddhistes consciencieux qui ont de nombreux Esprits à recevoir.

Le second jour, on suppose tous les Esprits arrivés. Alors le temple de la famille (un petit cabinet qu'on trouve dans la maison de tout croyant bouddhiste, mis à part pour l'usage des morts) est brillamment décoré de fleurs et rempli de provisions choisies de fruits, de riz, de thé, de vin et d'autres friandises. La famille, dans la chambre contiguë à celle des Esprits, festoie grandement, mangeant, buvant, et se divertissant à la mode japonaise. Cette fête des vivants avec les Esprits des morts dure tout le long du deuxième jour, et la plus grande partie du troisième jour. Mais la nuit de ce troisième jour est le temps fixé aux Esprits pour retourner vers leurs demeures du monde spirituel. Aussi, lorsque le soir approche, tous, jeunes et vieux, en nombre considérable, se rendent-ils au cimetière et ornent-ils les tombes de larges bandes de papier et de lanternes multicolores qui sont allumées au moment où le soleil se couche et où descendent les ténèbres. Cette décoration et cette illumination sont faites aussi belles et brillantes que possible, de telle sorte que la dernière vision terrestre qui se présente aux Esprits partants leur offre un tableau agréable et heureux.

Vers minuit, lorsque l'heure du départ approche, la partie masculine du peuple se forme en processions, chacun de ceux qui en font partie portant haut élevée une lanterne allumée suspendue à une tige de bambou longue de dix pieds environ. Descendant la colline, comme autant de torrents de feu, ces processions vont mettre à la mer des bateaux dans lesquels les Esprits devront retourner au pays d'où ils étaient venus.

Ces bateaux sont fait de paille tressée et sont des modèles plus ou moins achevés des navires communs au pays. Tous sont décorés de drapeaux et de ban-

nières et ont à bord une reserve de provisions et d'argent — l'argent pour le passage du Styx. La grandeur de ces bateaux de paille varie de deux à dix ou même trente pieds de long, et tous sont pourvus d'une ou de plusieurs lanternes, pour permettre à l'équipage des Esprits de diriger la course.....

Quand les processions ont atteint la côte et qu'à bord de bateaux de paille les lanternes sont arrangées et allumées, alors les fragiles esquifs sont mis à l'eau et s'éloignent sur la mer occidentale, emportant les Esprits vers le pays lointain où le soleil et les étoiles se couchent, et où est situé ce glorieux Nirvânah, où les Esprits de tous les bons bouddhistes passent leur temps dans un bienheureux oubli de toutes choses.

Les milliers de lumières des bateaux, qui, dispersés de toutes parts, dansent sur l'eau légèrement agitée, offrent un spectacle qui, vu à distance, est d'un enchantement presque féerique. Les cris de la foule, les chants des prêtres, le bruit des gongs, la musique de shamisens, les formes nues (sauf le pagne) et bronzées des gens courant çà et là dans une surexcitation furieuse, confondus dans les ombres de la nuit, forment un tableau qu'il est de toute impossibilité de décrire.

(*Traduit du* Banner of Light *d'après la « Washington Post »*.)

Emprunté au *Moniteur spirite et magnétique.*

Singulier cas de somnambulisme

Fréjus, 1er février 1892.

Dans l'Hôtel-Dieu de Fréjus, où je suis depuis quelque temps, il y a eu en traitement, l'été dernier, un malade des plus étranges sur lequel j'ai l'intention d'envoyer des détails au *Journal du Magnétisme,* qui lui a déjà consacré quelques lignes. Pensant que ces faits seront de nature à intéresser vos lecteurs, et provoqueront peut-être des explications sur certaines particularités qui me paraissent moins explicables que d'autres, d'après les théories connues, je profite de ce que vous avez ouvert vos colonnes à vos abonnés désireux d'échanger leurs idées ou leurs observations, et j'en aurais profité beaucoup plus tôt si la maladie ne m'avait empêchée d'écrire.

Il s'agit d'un jeune homme, L. D., qui avait eu dans son enfance des accès de somnambulisme, mais n'en ressentait plus depuis plusieurs années, lorsqu'il en fut soudain repris l'été dernier, quelque temps après une fièvre scarlatine à la suite de laquelle lui était survenue une paralysie des jambes. Or, un jour qu'il était couché comme à son habitude, ses parents, à leur grande stupéfaction, le voient tout à coup s'élancer de son lit pour se mettre à la poursuite d'un chat qui s'était approché de lui ; courant avec autant d'agilité que l'animal lui-même, il le poursuivit jusque sur la crête d'un mur, brandissant une énorme pierre qu'un homme ordinaire aurait à peine soulevée; avec cette pierre, il boucha l'ouverture d'une porte par laquelle le chat avait disparu, puis revint tranquillement se coucher. Il était dans un accès de sommeil somnambulique, et, à son réveil, il se trouva paralysé comme avant, ne pouvant se mouvoir sans une aide étrangère. Cette chasse fantastique après le chat et d'autres faits analogues ayant mis tout en rumeur la commune du Plan-de-la-Tour (Var), où habite la famille de Louis D., le maire de cette commune, craignant que ces accès de somnambulisme ne devinssent dangereux pour le malade ou pour d'autres, le fit conduire à l'Hôtel-Dieu de Fréjus. Là, il excita également l'étonnement et l'effroi des personnes qui l'environnaient; par exemple, lorsqu'un soir, on vit cet homme, qu'on avait apporté paralysé quelques jours auparavant, grimper contre le mur de la maison jusqu'à la hauteur du second étage, après s'être échappé par la fenêtre de la salle où il couchait avec les autres malades.

Ce fut lui-même qui, pendant son somnambulisme lucide, trouva le moyen de se guérir de la paralysie qui lui revenait dès qu'il retournait à l'état normal. Il dit à une des religieuses de l'Hospice : « Si je souffrais encore de mes jambes, je saurais bien maintenant comment en faire partir le mal, mais heureusement je suis guéri. » Croyant être éveillé il croyait, en conséquence, être définitivement guéri. La religieuse se fit expliquer quel était ce remède qui aurait assuré la guérison ; elle nota soigneusement le nom des plantes, la manière de les préparer et de les appliquer sur les jambes, et lorsque, avec le réveil, revint la paralysie, elle employa le remède qui amena une guérison radicale au bout de 3 jours. Une fois réveillé il n'avait, comme cela arrive natu-

rellement en pareil cas, aucun souvenir de ses faits et gestes somnambuliques, et n'en savait que ce qu'on lui en racontait. Pendant son séjour à l'hospice, de mai à septembre, il eut plusieurs de ses accès, chacun de plusieurs jours, et il faisait alors à tout instant des choses [dont lui ou tout autre aurait été incapable à l'état normal. C'est ainsi qu'une nuit, s'étant relevé, il se mit à repriser un rideau de la salle des malades, travaillant et enfilant ses aiguilles dans l'obscurité. D'ailleurs on n'avait pas moins sujet d'être étonné de le voir travailler en plein jour, puisqu'il avait toujours les yeux fermés, contrairement aux autres somnambules lucides qui ont, autant que je sache, les yeux ouverts et fixes.

Une autre particularité, plus remarquable à ce que je crois, c'est que, pendant ses accès, on ne pouvait ni le toucher, ni même toucher un objet immédiatement avant qu'il le touchât lui-même, sans provoquer chez lui une crise généralement d'autant plus violente que le contact venait d'une personne qui lui était plus inconnue.

Un inspecteur qui visitait l'hospice ne voulait pas tenir compte des avertissements qu'on lui donna a ce sujet, et, par curiosité sans doute, toucha les vêtements de Louis D. Aussitôt, celui-ci tomba à la renverse, et l'inspecteur ayant voulu le prendre dans ses bras pour le retenir, la crise devint terrible et laissa le malade sourd pendant plusieurs semaines. Ceci n'indique-t-il pas que le corps astral, à demi sorti du corps matériel, était extraordinairement impressionnable au fluide qui se dégage du corps humain, que l'on appelle ce fluide *fluide neurique*, *fluide magnétique* ou *Od de Reichenbach?* Cette sensitivité est-elle un cas exceptionnel ou se remarque-t-elle plus ou moins chez les somnambules lucides ? Une autre particularité sur laquelle j'aimerais à avoir des éclaircissements, c'est que, pour être lucide, pour voir à distance, il appuyait sa tempe droite sur l'extrémité des doigts de sa main droite. Si cela avait été la gauche, je penserais que c'était afin d'équilibrer sa polarité ; serait-ce par ce que le côté droit étant plus sensitif que le gauche, cette sensivité s'augmente par le fluide qui se dégage en plus grande abondance par l'extrémité des doigts?

La vision à distance lui permettait naturellement, comme aux autres somnambules lucides, de révéler bien des choses du présent et même du passé et de l'a-

venir, se trompant parfois, mais disant vrai le plus souvent. Même ses révélations ayant jeté la désunion dans certains ménages, le maire de Fréjus ou je ne sais plus quelle autorité lui enjoignit de prendre garde à ce qu'il disait. La supérieure de l'hospice était aussi assez contrariée de l'affluence de personnes qui voulaient consulter ou simplement voir le malade et qu'on ne pouvait toujours empêcher d'entrer. Ce fut alors que la famille de L. D. eut l'idée de tirer de la maladie de celui-ci un profit pécuniaire en en faisant ce qu'on appelle un somnambule de profession, et, dans ce but, elle l'emmena à Toulon pour l'y établir. D'un côté, ce fut un soulagement pour les religieuses d'être débarrassées d'un malade qui leur causait des frayeurs fréquentes et des préoccupations continuelles ; il fallait, en effet, veiller sans cesse sur lui, d'autant plus que parfois il se sentait violemment poussé au suicide, sa volonté résistant d'ailleurs à cette obsession contre laquelle lui-même avait prié qu'on le défende, Mais néanmoins elles furent peinées de voir sa famille disposer de lui de la sorte, lui enlevant par là les chances de guérison qu'il pouvait avoir. Les médecins de Fréjus n'avaient il est vrai, pas entrepris cette cure ; n'ayant pas étudié ces questions-là, ils avouaient simplement qu'ils y perdaient leur latin. Quant à L. D. lui-même, autant que j'ai pu le comprendre par les questions que j'ai faites à son sujet, il avait quelque idée qu'on aurait pu le guérir en le magnétisant, mais il ne s'en souciait pas, de crainte que celui qui l'aurait magnétisé *ne devienne maître de lui.*

Depuis son départ pour Toulon, on n'a plus entendu parler de lui à Fréjus, sinon par des prospectus qu'il a envoyés. Très reconnaissant des bons soins qu'il a reçus à l'hospice, il avait annoncé son intention de venir vers Noël ou le nouvel an et j'aurais été fort curieuse pour mon compte d'observer par mes propres yeux ce sujet extraordinaire ; mais, n'étant pas sûre désormais que l'occasion m'en sera offerte, j'ai pensé qu'il valait mieux ne pas l'attendre et donner ces renseignements de seconde main qui me semblent intéressants.

Veuillez, Monsieur, recevoir l'assurance de ma considération distinguée.

C. MONTORIENT.

(*La Paix Universelle*).

Dictées médianimiques

Par le médium : Baronne Adelma de Vay

(*Suite*)

CHAPITRE XXVIII

Cinquième cercle atmosphérique
Cinquième Sphère

POÉSIE. TALENT LITTÉRAIRE. SOLEIL. SAGITTAIRE

Héra. — Entrons maintenant dans la sphère où règnent l'esprit, la poésie. C'est la patrie d'un Dante, d'un Shakespeare, d'un Milton, des Corneille, Racine, Gœthe, Schiller, et de tous ceux qui ont vécu dans l'idéal et dans le beau. Beaucoup d'entre eux furent des médiums intuitifs, inconscients de leurs dons. Tout ce que vous appelez imagination, constitue l'ensemble des qualités psychiques particulières à chacun. Les œuvres littéraires sont un agglomérat de pensées et d'idées inspirées.

Cette sphère est un monde de formes fabuleuses, un centre de réunion des principes d'âmes élémentaires, dont nous parlerons bientôt. Le principe d'âme prend ici des formes, et l'Esprit aperçoit l'immortalité de la nature sous ces figures élémentaires, ce que les poètes, le peuple, les légendes nomment sur la Terre : des fées, des naïades, des gnômes, des faunes, etc... Les idées poétiques et idéales issues de cette sphère se répandent sur la terre comme une rosée rafraîchissante, élevant l'Esprit à la croyance en l'immortalité.

Presque chaque incarné sur votre terre a des moments de tristesse, où le désir de savoir ce qu'il y a là haut s'éveille en lui. Il questionne de son regard avide les milliers d'étoiles qui scintillent le soir d'une belle journée d'été, pen-

dant que les vagues du lac tranquille sont dorées par les rayons de la lune jetant sur le gazon des ombres mystérieuses. Tout alors semble mystique et religieux, dans cette douce tranquillité de la nature! C'est comme si toute la création adressait une muette prière à la grandeur souveraine du divin Maître. Et l'on s'interroge, et l'on se demande: Qui suis-je? Où vais-je? Que contiennent toutes ces étoiles brillantes? Malheur à celui qui se rit du sentiment de l'idéal! Il ne trouvera point le ciel, mais il retrouvera après sa mort la réalité de ce qu'il adora pendant sa vie, car chaque pensée, chaque action a sa photographie écrite en la lumière astrale, qu'on retrouve après la mort. L'idéal deviendra vérité, et le réel de ce monde matériel s'écoulera en fantasmagories humaines.

Ce qui reste c'est l'Esprit; ce qu'on perd c'est tout ce qui est du corps. Vos défauts, vos vertus étant des qualités de l'Esprit, vous restent pour vous rendre heureux ou malheureux.

CHAPITRE XXIX

Cinquième cercle atmosphérque
Sixième Sphère.

ART. PEINTURE. SCULPTURE. TALENTS. JUPITER. POISSONS. SEPTIEME SPHÈRE SOUS L'INFLUENCE DU SOLEIL.

Héra — Voici la sphère où naissent les artistes et les grands génies. L'influence de cette sphère donne: le courage et l'initiative. C'est aussi la sphère de la beauté, de la perfection des formes et des couleurs. Nous classons la septième sphère dans ce même chapitre. L'influence du Soleil seule y règne. Dans cette sphère se rassemblent tous les Esprits parfaits, pour entrer dans le sixième cercle atmosphérique, ou pour s'incarner en mission, par dévouement pour l'Humanité et par amour de Dieu. Cette sphère est

nommée la « Délivrance » de toute chair ; c'est l'entrée dans la véritable vie spirituelle.

Manifestations des sphères six et sept.

Pauvres humains ! Vous criez après la liberté ? Regardez autour de vous et vous verrez que rien ni personne n'est libre. Aucune étoile n'est libre, tout l'Univers est lié en vertu de lois inaltérables. Dieu seul est libre. Tout a des bornes, la pensée elle-même. Partout vous trouverez des limites insurmontables. Vouloir les dépasser par violence est faire acte de folie. L'homme naît avec son arrêt de mort auquel il ne peut échapper. Si les naissances sont inégales, la mort vient tout égaliser. Mais la naissance est une douleur et la mort une délivrance.

Si vous le saviez, quelle paix serait en vous ! La ferme foi en Dieu donne le bonheur, oh ! ne doutez jamais. Mais vous êtes faibles, et vous aimeriez arranger votre sort au gré de vos désirs, au lieu de vous confier à la sagesse divine.

Vous êtes malheureux sans l'accomplissement de vos désirs, et vous vous tourmentez à courir après les vanités de ce monde. Quelle vie toujours triste et mécontente ont les hommes de peu de foi ! A quoi bon toute ces questions que vous nous faites : Comment dois-je faire le bien ? Quels sout les moyens de me perfectionner ? Quel est le chemin qui conduit à Dieu ? Lisez le Nouveau Testament, apprenez-le par cœur s'il le faut, et agissez selon ses maximes, et vous deviendrez parfaits. Celui qui suit Jésus trouve Dieu ; c'est par le Fils que vous viendrez au Père.

L'homme le plus joyeux est celui qui, une fois dans sa vie, fut le plus malheureux; il sait apprécier le bonheur, car il a connu la douleur, et son cœur sera rempli de reconnaissance envers Dieu, car il saura que Dieu ne punit l'homme que pour son bien. Remerciez Dieu tous les jours de ce qu'il vous délivre par la mort. Vous quittez un corps charnel pour conquérir un corps spirituel.

Si vous aviez la force morale de dire dans chaque circonstance de votre vie : «Mon Dieu, que votre volonté soit faite», vous deviendriez parfaits. Il ne vous sert à rien de vous opposer à la volonté de Dieu, car rien au monde ne saurait empêcher la volonté divine de suivre son cours. Puisqu'il faut vous soumettre, soumettez-vous donc de bonne grâce!

Ne permettez pas que les tracasseries de ce monde aient une influence sur vous. Que les louanges ou les blâmes vous laissent indifférents car le jugement des hommes est faux. Il y a des mystères entre Dieu et sa créature. Que personne ne parle jamais mal de celui dont votre main a touché la main. Hélas! rire avec les lèvres, et pleurer avec le cœur, c'est la vie de votre monde et vous dansez au dessus de vos tombes.

Cherchez la main de Dieu en toute chose. Il n'est pas difficile d'embrasser cette main de bonté dans le bonheur; mais dans l'adversité, amis, aimez-la encore cette main paternelle; embrassez-la lorsqu'elle vous frappe.

CHAPITRE XXX

Les Ames Elémentaires

Héra. — Il est fait mention, dans bien des livres de l'ancienne magie, d'Esprits de la terre, de l'eau, de l'air, du feu et d'animaux divers; ils racontent que les âmes, évoquées par les magiciens, apparaissent, et qu'elles suggérent même des phénomènes extraordinaires. On leur attribuait le pouvoir d'occasionner des maladies, des obsessions, des incendies, etc ... Nous avons dit dans le livre «*Esprit, Force, Matière*», que le principe vital, obéissant à la loi du progrès, devient un principe d'âmes. Le principe de vie, émanant de la lumière éternelle, vivifie tout l'univers d'après un ordre de lois déterminées qui se résument en force vibratoire et en mouvement

de rotation. Il vivifie premièrement l'éther, puis les rayons de lumière, puis les fluides subtils, enfin la matière. Après avoir passé par les règnes minéral et végétal, le principe vital devient principe d'âmes, et donne la vie au règne animal. Il n'existe point de principe vital à l'état désincarné ; après la mort, immédiatement et spontanément tout prend une nouvelle forme de vie. Le principe vital de la fleur desséchée anime de suite une nouvelle vie animale. En animant le règne minéral, le principe vital est dans l'enfance, il progresse en passant dans le règne végétal, et commence à devenir sujet aux sensations de la température, et les métamorphoses de la sensation se suivent très rapidement. Dans le règne animal, le principe de vie, changé en principe d'âme, commence à s'individualiser, il acquiert des sens et des qualités nouvelles: l'ouie, le tact le goût, la vue, l'instinct.

Le principe d'âme s'approche de l'homme par tous les intermédiaires de l'animalité. Mettre à mort des animaux pour satisfaire une passion ou pour s'amuser sans nécessité est une action mauvaise allant contre les lois divines. La vivisection est un acte de barbarie, une action répréhensible et deshonorante. Faire souffrir les âmes innocentes est ce qu'il y a de plus cruel et de plus exécrable au monde. L'homme n'en a pas le droit, car il a mille autres moyens d'apprendre et de s'instruire. Après avoir vivifié le règne animal, le principe d'âme devient un principe d'âmes élémentaires, vivifiant les éléments eux-mêmes et toute la nature, ce sont les âmes des eaux, de l'air, de la terre, du feu ; ce sont ce que les Anciens appelaient les Elémentaux. Les âmes élémentaires ont le sens de l'ouie, de la vue, du tact, du goût ; elles ont la *parole* (chose que les âmes animales n'ont pas) et possèdent des *formes*. Les élémentaires sont doués de qualités perfectibles et d'intelligence, mais ils n'ont point de libre arbitre ; ils ne sont point individualisés ; ils sont liés aux lois naturelles dont ils sont

les agents forcés d'obéir ; ils ne sont immortels que dans la grande et dernière transformation, en rentrant dans la Lumière éternelle pour se confondre avec Dieu qui, leur donnant alors le souffle de vie, d'immortalité, d'individualité et de libre arbitre, en crée ces Esprits qui naissent en même temps de la volonté de Dieu et de cette essence immortelle de la nature qui ont constitué les Eléments. Ainsi le principe de vie vivifie en descendant toute matière, en remontant en même temps vers le centre de la Lumière éternelle. Il vivifie tout ce qui possède un rudiment d'âme, et il arrive changé lui-même en âmes élémentaires au Centre suprême, d'où il repart de nouveau pour renaître à l'état d'Esprit.

L'Esprit a donc deux origines différentes, deux essences : l'Essence immortelle individualisante du PÉRE, de Dieu ; et l'Essence d'âme élémentaire, représentant l'immortalité de la nature, la MÈRE. La première essence figure le principe mâle, la seconde le principe féminin ; tous deux sont unis en Esprits duals, l'un ne pouvant exister sans l'autre, chacun étant incomplet sans l'autre. L'homme peut entrer en contact avec les élémentaires, mais il ne peut tirer aucun profit de ces relations ; car c'est lui qui devrait régner sur ces âmes et les instruire ; les Elémentaires n'ont absolument rien à enseigner à l'homme. Après la chute des Esprits, la révolte et l'opposition (ce qui constitue le Mal) se mêlèrent à toute chose créant des contrastes opposés au bien ; de là naquirent les poisons, les bêtes féroces, tous les maux. Le principe de vie (principe d'âmes, et principe d'Elémentaires) en vivifiant toute chose, vivifie aussi ces émanations nées de l'opposition, mais pour les purifier. Il y a donc des âmes élémentaires bonnes et d'autres qui sont mauvaises. Jésus ordonnait aux vents de se taire, il marchait sur les eaux, il fit dépérir un figuier, il changea l'eau en vin, il multiplia le pain et les poissons, car il connaissait toutes les lois de la nature et les âmes élémentaires lui

obéissaient. Il était le Maître qui savait. Vous pouvez aussi apprendre à connaître ces lois, si vous voulez. Les âmes élémentaires remplissent l'univers. Chaque rayon de soleil en contient des myriades; elles chantent dans les cascades, elles dansent sur les eaux, elles jouent dans la pluie et la neige, elles remuent la terre et vaguent auprès de vous jusque dans vos demeures. Tout est saturé d'âmes élémentaires. Ce sont elles qui représentent la nature des sept cercles atmosphériques ; elles sont enfin le principe vivifiant de tous les fluides de tous les éléments, et vont en se perfectionnant toujours par le mouvement dématérialisant de rotation spirale qu'elles suivent. Les élémentaires terrestres sont parfois lutins et joviaux, ils se mêlent souvent aux séances spirites et y produisent des manifestations tangibles et grossières ; ils jouent le rôle de revenants, de spectres, ils soulèvent les tables et produisent des moules de mains et de pieds. Malheur au médium qui tombe au pouvoir des élémentaires, car n'ayant aucune conscience du mal ou du bien, ils conduisent le médium à la supercherie. Il faut apprendre à gouverner les âmes élémentaires ; on peut user d'elles comme forces naturelles, et l'on peut faire du bien par leur intermédiaire. Maître d'elles, vous n'aurez plus à craindre qu'elles influencent et trompent vos médiums, elles vous obéiront. Chaque signe du Zodiaque contient des âmes élémentaires. Les signes du Lion, du Sagittaire et du Bélier contiennent des élémentaires de feu. Le Taureau, la Vierge et le Capricorne des élémentaires de la Terre. Les Jumeaux, la Balance et les Verseaux des élémentaires de l'air. Le Cancer, le Scorpion et les Poissons des élémentaires de l'eau. Les bons élémentaires planétaires sont ceux de Jupiter et de Vénus ; les médiocres de Saturne et Mars, les mauvais de la Lune de la Terre et de Mercure.

(*A suivre.*)

LITTÉRATURE, ART

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le Mouvement des Livres

Avec *Essence d'âmes*, par M. Emile Hinzelin et *l'Ame moderne* de M. Bérenger, la poésie semble s'incliner vers un ordre d'idées moyen, mais sérieux et inquiet. Je n'aime pas complètement l'esthétique traînante de tels essais, mais je suis ravi de trouver là un réveil de l'âme, un effort de l'intelligence mille fois préférables aux dextérités prétentieuses et vides de maints poètes fort cotés et goûtés.

*
* *

D'ailleurs, un souffle d'intellectualité agissante pénètre les inspirations. Deux livrets bien curieux, c'est *Toute licence sauf contre l'amour* de M. Maurice Barrès, et *le Devoir présent* de M. Paul Desjardins. Ces deux écrivains aboutissent à l'amour, l'un à force de scepticisme, l'autre à force de confiance en la finalité de l'homme et de l'univers. M. Maurice Barrès établit (se conformant, dit-il, aux exigences de l'esprit grossier de bien des hommes) l'antinomie de la pensée et de l'action. Et c'est l'amour qui la résout, puisqu'il fait sortir l'homme de lui-même, « l'amour seul qui nous pousse à sortir de notre individualité.... Comme il fut notre mobile, qu'il soit notre loi, nous sommes sortis de notre culture égotiste par le souci généreux d'exercer une action utile sur nos semblables, d'aider à la collectivité. » Il y a à peu près autant de dédain pour les formules dans les théories purement morales de M. Desjardins, les dogmes et les codes deviennent des objets d'antiquités, sur lesquels on laisse entasser la poussière et l'indifférence.

« Toute licence, sauf contre l'amour », voilà la règle unique mais sûre pour que des analystes se mettent avec aisance en rapport avec d'autres personnalités, et connaissent la distraction d'être politiciens, pédagogues et publicistes. Qu'ils laissent en eux l'amour développer toutes ses conséquences, sa grâce est plus forte que tous les scrupules, il les détruit tous pour leur en substituer un seul, *ne chagriner aucun être*.

« Toute licence, sauf contre l'amour », mot admirable qui met traittant de nouveauté dans le monde. »

Amour bien peu spécifié, amour qui peut être à la fois caprice ou frénésie, pure curiosité de l'esprit ou irritation des sens. Si la conception de M. Maurice Barrès est à la fois plus simple et plus ingénieuse, elle n'a pas l'intrépidité des conseils de M. Desjardins qui a écrit cette phrase fort belle: « Celui-là seul est de tous points sauvé, celui que l'héroïsme remplit et en qui l'amour veille. » Pour nous, l'initiation nous a appris qu'il ne faut obéir aux impulsions de notre cœur que lorsque ce cœur a été purifié; fais le bien d'abord, tu trouveras le vrai ensuite. Les mains lavées dans la douleur et la prière seules atteignent au fruit de vie. Ce n'est pas sur des passions quelconques que se basera une société de concorde et d'investigation; c'est sur la noblesse, sur l'héroïsme que s'édifient des maisons morales solides. Aussi suis-je de l'avis de M. Desjardins lorsqu'il constate: « Quiconque fait le bien ne se sent plus seul, une volonté haute devient tout naturellement une enseigne d'armée, elle porte une vertu d'association, et inversement, il ne se forme pas d'association désintéressée sans qu'elle émette une sorte de credo moral inarticulé mais fort. On appelle ceci d'un beau mot, unanimité, c'est-à-dire une seule âme en beaucoup d'hommes. »

M. Desjardins parle d'exalter en nous une sorte de christianisme intérieur; il a raison de se détacher des religions diverses et de prétendre les envelopper, mais ce en quoi nous ne sommes plus d'accord, c'est à propos de la prépondérance qu'il donne à la morale sur la religion, sans la notion du Dieu intime, il n'est pas de sûre morale, celle qui est basée sur un simple instinct d'harmonie entre les hommes et dans le cœur des hommes est incomplète, fade et ennuyeuse La vertu est une croisade dont nous ne sommes que les humbles soldats sous les ordres de l'Invisible et omniprésent. M. Desjardins ne sait pas bien d'où il part et n'est pas très sûr du but vers lequel il s'agite, il a des inspirations, mais de certitudes, guère. L'école du dilettantisme l'a touché. Il s'appuie sur son âme sans être certain logiquement de son âme, il va haut mais ne peut pas répondre d'être parti du bon pied. M. Maurice Barrès, en revanche, jaloux de son moi, s'y cramponne; son point de départ, il l'établit et l'affermit avec un grand soin, et, s'il est vague dans ses résultats, c'est qu'il a peur en se particularisant de devenir inutilement dogmatique.

*
* *

M. Bernard Lazare vient de nous donner le *Miroir des Légendes*. En cette époque de littérature hâtive et journalière, voici de nobles pages qui m'évoquent le souvenir des contes grandiloques de Villiers de l'Isle Adam. Je ne sais pas de style plus châtié, plus pompeux, plus austère que celui de ce jeune homme, dont la conscience artistique est d'une irréprochable probité. Je reconnais là l'instinct des belles races israélites, celles que le Talmud n'a pas pourries; l'honnêteté et la force gisent dans ce livre qui ne m'a cependant pas entièrement satisfait; certaines pages même m'affligèrent. Sous le faste du décor, sous l'amplification hautaine des périodes, j'ai réentendu cette voix de blasphème et de dénégation qui se complaît en son propre écho alors qu'elle ne devrait être qu'un sanglot pleurant sur sa propre impuissance. M. Bernard Lazare a maintes fois reproché aux artistes contemporains leur inconséquence et leur légèreté. Pourquoi lui, que tant d'art et de science missionnaient vers un idéal de beauté profonde, se complaît-il dans les lèvres crispées du doute et dans les cris harmonieux du mensonge.

M. Bernard Lazare appartient aux générations nouvelles, que ne va t-il vers la foi lui qui est sain; que ne s'enquiert-il de certitudes lui qui est dédaigneux de ce qui n'apparaît que pour éblouir? Je ne fais pas à ce merveilleux rythmeur une querelle d'artiste, il en connaît amplement les devoirs et les exécute sans fautes ni subterfuges. Sa phrase comme son cœur est une loyauté, pourquoi sa pensée commande-t-elle à son verbe de ciseler le sophisme; pourquoi épanouit-il les fleurs vaines du mal aux rayons de ses chants.

Je sais bien que pour nos lassitudes, pour nos blasements, le bien et le juste ne sont que mets fades et vulgaires vins. Nous avons tort, nous sentons mal, nous voyons mal. Quelque chose a été faussé en nous par les éducations perfides et les mauvais ancêtres. Il faut un goût du sacrifice tenace, un écœurement passionné des formes vides, une haine du verbalisme traditionnel pour briser la chaîne impure dont se ligottent nos âmes, filiales malgré tout du péché de nos devanciers. Néanmoins, cette inquiétude d'une originalité outrancière a poussé M. Bernard Lazare à

ressusciter de féroces ou tendres légendes très proches, malgré leur ancienneté, de notre trouble, et de nos rancunes; *les Incarnations*, *l'Ineffable Mensonge*, *l'Agonie des esprits*, *la Mort renoncée*, *la Gloire de Judas*, ne sont en réalité qui des documents sur l'état des âmes de ce temps. M. Bernard Lazare s'inquiète de la pensée, surtout perverse, mais il est invinciblement attiré par la pensée. Et c'est ce qui importe. Comme le disciple de son Christ menteur, il a beau être un sceptique, il n'en agit pas moins intellectuellement dans un sens désintéressé et élevé. Il n'en faut pas demander plus aux esthètes. La simplicité de Dieu nous enlace peu à peu dans les mailles artificieuses de ce que nous ne croyons être que des rêveries. M. Bernard Lazare, qui a atteint la beauté, arrivera à la vérité où le prédispose son cœur par sa façon de sentir intellectuellement la beauté.

JULES BOIS.

La Maison Solitaire

Res severa, verum gaudium.

SÉNÈQUE.

SONNET LIMINAIRE

Si quelqu'un, qui m'est proche, ou qui m'est étranger,
Homme, femme, jeune homme ardent, aime ce livre,
Où j'espère qu'un peu de moi-même se livre,
Je veux dire à quoi j'aimerais qu'il fît songer.

Mon effort patient a voulu mélanger
Aux senteurs de la mer qui conseillent de vivre
Le parfum des buissons dont le printemps est ivre
Sauvage dans la lande et suave au verger;

Montrer que des rameaux de cyprès ou d'yeuse
Peuvent faire notre âme affligée ou joyeuse;
Peindre un ciel tour à tour amical, acharné,

Épousant nos espoirs, puis aggravant nos peines,
Et des murs de maisons, près desquels ont traîné,
Autrefois, de la joie et des peines humaines.

FRAGMENT

A CHARLES MAURRAS.

La pourpre, que le soir a faite ténébreuse,
Des roses embaumant la profondeur du soir,
Investissait de gloire, ainsi qu'un reposoir,
Les jardins endormis de ma calme chartreuse.

La crainte de l'amour émanait de vos cœurs,
Et la soif de l'amour brûlait dans vos calices,
O roses de ces nuits aux mortelles délices,
O roses de jadis aux suaves liqueurs!

Les astres au déclin réfléchissaient leurs flammes
Dans les eaux qui roulaient des diadèmes d'or.
Comme on pleure en un rêve où l'on rêve de mort,
Des fontaines pleuraient comme pleurent les femmes.

Des roses qui jonchaient les larges escaliers
Le parfum tiède errait dans le sommeil des choses.
Qu'il devait y avoir de roses et de roses!
Leur moisson invisible embrasait les halliers...

Comme, un cœur attentif qui veille et se recueille
S'émeut d'une couleur, d'une forme, d'un son,
En ce temps-là, tout me troublait, le court frisson
D'un bassin où tournoie en tombant une feuille,

Un faible cri d'oiseau, le bruit de la forêt,
La clarté molle, pâle, heureuse, de la nue.....
Le jour craintif semblait une aube continue,
Et la nuit claire un soir qui jamais n'expirait.

La nuit claire, étoilée à demi, mi-voilée,
Tendre, semblait sourire en ses millions d'yeux.
Antarès, Bételgeuse, Aldebaran joyeux
Etincelaient comme la neige immaculée.

Hors des noires splendeurs, je voyais émerger
Des épis de lumière et des floraisons blanches,
Et scintiller dans l'ombre où se cachaient les branches,
Les fruits d'or et d'argent du céleste verger.

***

Ce soir, tantôt, j'ai cru respirer le mystère
Et la brise lassée et l'odeur du printemps,
Et voici que mon cœur se ressouvient du temps,
Du temps où j'habitai la maison solitaire.

Je revois le vallon harmonieux et doux,
Où fleurit le narcisse avec la violette,
Le lac où la nuée en fuite se reflète,
Et le chemin bordé d'églantine et de houx.

Je vois chaque tournant de route ou de rivage,
Le champ tout bourdonnant d'abeilles, le vieux puits,
Et parmi les rosiers, les cystes et les buis,
L'épanouissement de la flore sauvage.

L'image de ces lieux où jadis j'ai pleuré,
Pourquoi, ce soir, est-elle là, sous ma paupière?
Et, maintenant, mon âme attend, comme en prière,
La visitation d'un souvenir sacré.

Dans mon cœur d'à présent un vieux cœur se rallume.
Comme au jour où j'y vins chercher l'apaisement,
J'entre dans la maison. Mais de l'ancien tourment
Je ne peux plus sentir toute l'âcre amertume.

J'écoute des sanglots qui vont s'affaiblissant,
De même qu'on écoute une source lointaine.
Ma douleur d'autrefois, la folle aux cris de haine,
Elle n'est plus qu'un doux fantôme gémissant.

Maintenant, tu m'es chère. Ah ! reste-moi fidèle,
Ma douleur ! ô ma sœur ! En tes vêtements longs,
Fantôme aux yeux souffrants voilés de cheveux blonds,
N'es-tu pas pour mon cœur tout ce qui reste d'Elle ?

***

Et le courant des jours, ainsi qu'un flot égal
Entraînait lentement ma souffrance pieuse,
En ce temps-là, dans la maison délicieuse
Où, limpides, coulaient les heures de cristal.

Ivresse sans tumulte, amour sans trouble, joie,
Plénitude et transport de tout l'être ravi,
Et le cœur presque lourd d'être trop assouvi
Tel un rameau qui, trop fécond, s'incline et ploie.

Tout souvenir des jours amers s'était fondu
Suavement dans un regret sans violence ;
Et, nourri de repos, de rêve et de silence,
Mon cœur joyeux n'était qu'un sanglot suspendu.

Ciel nocturne, muet d'une douleur sublime,
Voix dolentes, plainte et chanson de la forêt,
L'influence des lieux déserts me pénétrait,
Belle comme une mort, une mort magnanime.

Ah ! légères alors, les heures sans douleurs
Passaient ; et se fanaient les crépuscules roses
Et les heures passaient comme meurent les roses
Ou comme on voit neiger des pétales de fleurs.

PAUL GUIGOU.

BIBLIOGRAPHIE

Comment on devient Mage, par Joséphin Péladan. Chamuel, éditeur. Prix : 7 fr. 50.

Nous sommes bien loin d'épouser les idées de M. Péladan qui admet que la religion qui porte le nom de catholicisme romain, et qui compte à peine cent millions d'adeptes (en comptant très largement) sur 1.800 millions d'hommes qui peuplent le globe,

soit la seule véritable et la seule qui sauve. *Hors l'Eglise romaine point de salut* sera toujours un enfantillage, car c'est annihiler et la bonté du Créateur qui n'est qu'amour, et son intelligence et sa puissance. Cette religion ethnique, si loin d'être catholique (καθολικος), est toute basée sur le vieux système géocentrique abandonné depuis Galilée, et aussi sur ce faux principe (que professait le paganisme) d'une divinité apaisée par *du sang répandu* et d'une Humanité sauvée par celui d'un juste payant pour *tous les autres.* On pourrait adopter le catholicisme actuel s'il était entendu et professé comme le professe et l'entend notre si savant, si noble et si courageux ami l'abbé Roca, mais quelle transformation ne devrait-on pas lui faire subir pour le mettre au niveau de nos sciences et de l'intelligence si développée de notre époque ! M. Péladan ne croit pas au Progrès, comme si un Dieu créateur et tout amour et le dogme si parfaitement vrai de la chute n'admettaient pas nécessairement la loi du progrès pour arriver un jour à la réintégration et à la salvation du pécheur ! Et puis M. Péladan traite la femme à peu près comme une femelle, et comme un être inférieur, ainsi qu'a commencé à le faire le clergé romain à partir du milieu du IVe siècle (*Concile de Laodicée*, *Concile de Carthage*) à l'encontre de tous les enseignements du Christ, comme si la femme n'était pas la moitié de l'homme complet et son égale ! comme si son cœur et son dévouement ne valaient pas ce que l'homme dominateur et prétentieux appelle son intelligence ! — Mais il faut rendre hommage au courage et à la franchise de M. Péladan qui feront beaucoup pardonner à son immense orgueil, orgueil qui d'ailleurs se comprendra un peu au sein d'une société aussi irreligieuse et aussi mauvaise que la nôtre, si son tenancier possède véritablement une valeur hors ligne.

Le livre de M. Péladan contient de réelles beautés, et l'on y trouvera souvent de superbes vérités et d'excellents conseils... Il est donc à lire pour tout chacun qui s'occupe de sciences occultes. Pour en donner une idée, je copie ci-dessous la page 270, qui est fort, belle, bien que la Rose-Croix de M. Péladan ne soit pas la véritable Rose-Croix, mais une R ✝ C créée par lui. Voici :

« *Autre que j'apercois, déjà ébloui des splendeurs du Graal, ingénu d'aujourd'hui, Parsifal de demain,*

mon disciple encore un temps, bientôt mon pair et mon adelphe : O toi qui seras mage, salut! salut, chère âme qui as palpité au branle des cloches bénies, âme de douceur et de force, âme de saint et d'artiste, futur tabernacle de la divine charité, toi que les passions vont quitter pour jamais, salut! salut, noble esprit, qui as perçu au travers de mon pâle langage rayonner la blancheur adorable de l'idéal, esprit de subtilité et de paix, esprit de gloire et de mystère épris, futur réverbérateur de l'absolu, toi que couronnera bientôt le cercle d'or de la complète vérité, salut!

« Salut mage! Aux épreuves, aux œuvres, à la gnose maintenant. Je t'ai ouvert le temple comme Gurnemanz : je ne peux rien de plus.

« Un jour, après souffrir, après pleurer, après créer, tu porteras la croix noire et blanche qu'étoile la Rose sainte.

« Alors chevalier du Temple, souviens-toi de celui qui t'aima sans te connaître, qui écrivit ce discours sincère et bon pour t'illuminer, et prie pour ton initiateur, ô Rose-Croix, afin que Dieu, ne jugeant que la beauté de son dessein, lui pardonne son dire imparfait par les mérites de ta propre vocation. Ainsi soit-il. » *R. C.*

Chimère, Revue d'art, de Littérature et de Critique indépendante (Rédacteur en chef : Paul Redonnel Secrétaire de la Rédaction : Pierre Dévoluy), agée de neuf mois, promet de vivre vigoureusement. Ouverte à tous les talents, c'est-à-dire audacieuse, à toutes les écoles, conséquemment très intéressante à posséder. *Chimère* est certainement destinée à être la Revue documentaire pour qui dans quelques années voudra connaître les débuts de tel ou tel qui arrivera à la gloire littéraire. Tous les noms de ses collaborateurs sont de bon augure ou déjà connus. Ne signalons aucun article par peur d'oubli, et souhaitons vivement que *Chimère* devienne sous la direction de notre ami et collaborateur Paul Redonnel, la Revue synthétique ou puissent se retrouver tous les jeunes esprits qui collaborent de-ci de-là à des revues spéciales, ayant elles aussi leur raison d'être.

Bureaux : Paris 11, rue de la Chaussée d'Antin.

Montpellier, provisoirement, 4, Bd. Renouvier.
Abonnements : 8 fr. par an.

L'ABBÉ GABRIEL ET HENRIETTE

SA FIANCÉE (*suite*)

(*Œuvre inédite*) [1]

II. — LES FIANÇAILLES DE LA MORT.

Dans une maison tranquille et isolée *della via Buonarotti*, vit modestement, entre l'étude et la prière, le *rejeté* du sanctuaire romain, l'*expulsé* du Jésus, un *saint*, l'homme le plus étonnant de notre siècle. La belle figure de cet anachorète de la science religieuse est une de celles qui se graveront le mieux sur l'airain de l'histoire contemporaine.

De cette solitude, comme d'un belvédère élevé bien au-dessus des bruits scandaleux que fait à notre époque le choc des passions et des ambitions cléricales et politiques, ameutées les unes contre les autres, l'œil du voyant suit, dans la lumière paisible de la révélation primitive et de l'ésotérisme pur, le grand débat qui tourmente et divise la société présente. De ces hauteurs sublimes, il contemple l'action occulte de la Divinité et des puissances spirituelles sur l'Eglise et sur le monde ; il déchiffre le sens providentiel des révolutions modernes et des incessants progrès de la civilisation nouvelle. De grands enseignements sont déjà sortis de là pour se grouper dans des volumes dont le plus précieux porte ce titre : *Il Vaticano regio, Tarlo superstite della chiessa cattolica*.

Pour imposer silence à cette voix importune, la secte dominante qu'il appelle les Vecchi, l'a rejeté de son sein ; on l'a chassé de la trop célèbre compagnie qui forme l'avant-garde et qui occupe les forteresses de l'ultramontanisme dont il servait mal les sourdes menées et les intrigues odieuses.

Tel est l'homme à qui s'adresse le marquis Colom-

---

1. La reproduction en est interdite.

bini pour répondre à la prière du pasteur. L'avocat le met au courant en peu de mots et le prie de monter en voiture avec lui.

— Je veux bien aller avec vous, répond le P. Curci, mais pour vous accompagner chez un prêtre de mes amis, qui n'est pas encore, comme moi, frappé de *suspense et d'interdit.*

Puis s'adressant au cocher, au moment de monter en voiture :

— Le cas presse, dit-il ; vite chez le comte C..., chanoine de Saint-Pierre.

En route, le P. Curci fait connaître à son ami l'impossibilité où il se trouve d'assister son malade :

— Tout exercice public du saint ministère m'est interdit. Je ne puis que dire la messe dans mon oratoire, et je dois cette faveur à la seule bienveillance du saint Père.

— C'est déplorable ! s'écrie le marquis. Je ne vous en dis pas davantage pour le moment. J'irai vous voir prochainement, car je ne veux rien ignorer de cette révoltante affaire.

*
* *

Le chanoine de Saint-Pierre se trouve disponible et prend aussitôt auprès de l'avocat la place que lui cède le R. P. Curci, en l'informant de ce qu'on attendait de lui à l'hôtel de Londres.

— Allez dire vous-même à Gabriel, disent à l'avocat le pasteur et son oncle, que le P. Bruno n'ayant pas pu venir, vous amenez un bon prêtre catholique pour le remplacer.

Le ministre de Jésus-Christ s'approche du lit de son frère dans le sacerdoce, et reste seul avec lui durant quatre ou cinq minutes.

— Je croyais le P. Curci plus âgé ? demande le magistrat au marquis, dès qu'il reparaît.

— Ce n'est pas lui, répond l'avocat ; c'est un de ses disciples, animé du même esprit que le maître ; et il raconte tout ce qu'il vient d'apprendre de la bouche même de l'excommunié.

— Eh ! mon Dieu, où ils en sont ! s'exclame le

conseiller, aussi désolé des maux qui ravagent la religion que de ceux qui tuent sa propre famille. Et ils ne comprennent pas, les malheureux! qu'ils se déshonorent eux-mêmes en traitant ainsi un noble vieillard, aussi illustre par ses vertus que par son rare savoir !

Le confesseur de Gabriel reparaît en ce moment :

— Messieurs, dit-il, notre cher malade demande à recevoir la communion en viatique.

— Faites selon les inspirations de votre cœur, monsieur l'abbé, répond le magistrat.

— Dans ce cas, répond l'homme de Dieu, je vais moi-même, sans éclat et sans cérémonie, chercher dans l'église voisine de *San Andrea della Valle* les consolations suprêmes qu'il réclame. Vous, mes sœurs, ajoute-t-il en s'adressant aux deux garde-malades, préparez doucement juste ce qu'il faut pour cet acte de religion.

Quinze minutes après tout était terminé. Confession, viatique, action de grâce s'étaient accomplis en moins de vingt minutes, sans que personne dans l'hôtel s'en soit aperçu, et sans qu'il reste dans cette chambre d'autres vestiges de cette cérémonie que ceux qui se révèlent pour ne plus s'effacer sur le front tranquille et dans la conscience pacifiée du mourant.

*
* *

Cependant à l'hôtel de l'Europe, tous les efforts de Marthe, de Linda et du Dr Hébrard deviennent impuisants pour contenir les impatiences de la malheureuse Henriette.

Le médecin vient à l'hôtel de Londres pour en faire part à ses amis.

— Laissez-la venir, disent ensemble le docteur et le chanoine qui se sont aperçus des premiers symptômes de l'agonie chez le malade.

Quand Henriette arrive, parée comme une fiancée qui se rend à l'autel, moins le voile et la couronne qu'elle portait cachés sous le manteau dont elle avait couvert sa robe blanche, on la fait entrer dans la pièce où se tenaient ces messieurs.

Elle va droit à l'ecclésiastique :

—C'est vous, mon père, demande-t-elle, qui m'unirez à Gabriel ? Donnez-moi tout de suite une première bénédiction, ajoute-t-elle en se mettant à genoux devant lui.

Les yeux du prêtre se remplirent de larmes, en la voyant si jeune, si belle et si malheureuse.

— Pauvre enfant, dit-il, à voix basse, chère et pure victime! Et il la bénit de tout son cœur.

Sans en attendre davantage, elle se glisse dans la chambre, elle écarte les religieuses, et, penchée sur le lit de Gabriel, elle se met à contempler de près cette tête si chère, que la mort contemple de son côté en la guettant d'un œil plus avide encore que le sien.

Elles étaient deux ainsi à se le disputer, l'une, la puissance tendre et douce de l'amour et de la vie; l'autre, la puissance inexorable que jamais larmes n'ont fléchie, que jamais prières n'ont touchée.

— Gabriel, mon Gabriel ! s'écrie Henriette en poussant des gémissements qui auraient brisé des cœurs de pierre.

Marthe et Linda se réfugient dans un coin où elles fondent en larmes.

Elle avait dit, la pauvre amante, dans les premiers accès de sa démence, que la mort reculerait devant elle ; ... et la mort est là qui ne recule point. Sous les yeux, sous la main caressante, sous la lèvre même de la jeune fiancée, sa cruelle rivale s'est entremise ; elle a pris cette tête adorée, elle la caresse à sa manière en la décomposant au souffle glacé de sa bouche. Pareille au vampire invisible qui suce le sang de sa victime, la mort pompe en lui les dernières gouttes de la vie.

*
* *

Le prêtre venait de se revêtir du surplis et de l'étole pour procéder aux extrêmes-onctions.

— Oh ! la bonne pensée que vous avez là, mon Père, s'écrie la jeune fille avec un calme qui surprend tout le monde. Merci, oh ! merci ! Oui, vous avez raison ; mariez-nous quand même. Dieu le veut ! C'était notre

destinée. Je comprends tout à présent et je me résigne.

Et saisissant la main de son fiancé :

— Unissez-nous pour toujours, ministre de Jésus-Christ, répéte-t-elle d'une voix suppliante, mais douce, très douce, cette fois, calme et persuasive comme celle de la raison et de l'amour.

(*A suivre.*) L'abbé ROCA.

Souscription ouverte

POUR AIDER A LA PUBLICATION DU *Poème de l'Ame*

(5 fr. *l'exemplaire*)

Le capitaine de frégate, D. A. Courmes, commandant la *Marine* au Congo-Gabon, envoie au « Poète de l'Ame » sa souscription pour un exemplaire avec ses sympathies. D. A. C. (A bord de la *Minerve.*)

Et le « Poète de l'Ame » envoie un coin de son cœur à celui qui le suit et l'encourage si affectueusement et depuis si longtemps dans ses difficiles voyages de découvertes à travers l'inconnu du monde occulte.

R. C.

Le Poème est divisé en six grandes parties : I. *Premières Amours*. — II. *Souvenirs et Rêves*. — III. *Les Douleurs*. — IV. *Le Triomphe*. — V. *La Grande Epreuve*. — VI. *Apothéose du Couple Androgyne*. *Ego sum resurrectio.*

Pour l'œuvre de l'Etoile

Compte de la baronne Adelma de Vay pour la publication de son manuscrit. — *En caisse :* 87 fr. 65. — *Note du mois de février :* 25 fr. — *Reste en caisse* : 62 fr. 65.

NOTA. — Prière à nos amis de vouloir bien nous faire parvenir le montant de leur abonnement 1892-93.

Le Directeur-Gérant : RENÉ CAILLIÉ.

TOURS, IMP. E. ARRAULT ET Cie.

FRATERNITÉ DE L'ÉTOILE

Déclaration

Nous voulons réunir graduellement, sans rien imposer à personne, tous les hommes de dévouement et de bonne volonté.

Nous avons tâché d'éviter deux défauts contraires : l'exclusivisme et le manque de principes.

Pour cela nous avons établi quatre degrés d'admission graduelle.

Nous nous efforçons d'abord, comme on le verra, à réunir, dans une vaste famille, tous les hommes de dévouement.

Puis dans cette famille se sélectent d eux-mêmes les hommes d'intuition, ceux qui admettent la voix intérieure et l'illumination d'en haut. Après, une autre sélection réunit ceux des Frères qui croient à la valeur des Traditions religieuses ; enfin une harmonie suprême rassemble ceux qui par l'Intuition et la Tradition sont parvenus à posséder la certitude et croient fermement en Dieu et à l'Ame.

Ainsi, même dans le quatrième degré on ne demande aux adhérents qu'un nombre restreint de convictions communes, de sorte que ce quatrième degré peut encore réunir des esprits d'ailleurs séparés philosophiquement, politiquement, ou en désaccord sur la portée des dogmes spéciaux et des Eglises positives.

Le dévouement est comme la grande Ame unique qui pénétrera la Fraternité entière.

Au dévouement s'ajoutent, à mesure qu'on avance, d'autres principes qui le complètent sans l'altérer.

Les affirmations nettes quoique simples et limitees du quatrième degré empêchent la Societé de manquer de Principes supérieurs, mais ces affirmations ne sont acceptées que par ceux qui le veulent, et les Membres des trois autres degrés ne sont en rien obligés d'y souscrire.

C'est un essai de conciliation que notre tentative, un essai de *conciliation entre la verité traditionnelle et la liberté par la charité.* Nous avons fait la plus large part à la liberté, et cela d'après nos intimes convictions. Nous sommes convaincus que Dieu lui-même n'impose jamais rien à l'homme et le laisse entièrement libre de s'éloigner ou de se rapprocher de lui. Par conséquent les religions autoritaires sont le contraire de Dieu.

Puisse notre Fraternité semer une vraie semence d'union et d'amour mutuel parmi les hommes. Puisse-t-elle réunir enfin tous les bons pour le salut des méchants.

On a trop souvent pris pour base d'union les idées et les théories, qui, quelque vagues qu'on les suppose, divisent toujours les esprits, de sorte que des hommes excellents se combattent et sont ennemis alors que par le cœur ils désirent le même bien. Nous croyons le temps venu de fonder une Fraternité religieuse sur le sentiment pur, tout en offrant au sentiment la voie pour s'élever jusqu'à Dieu et reconnaître que Dieu, dans son essence, n'est pas autre chose que l'amour.

Statuts

1. La Fraternité de l'Etoile comprend quatre degrés, elle reçoit des adhérents de l'un et de l'autre sexe et de toute nationalité.

2. Pour être reçu membre du premier degré il suffit de signer et d'adresser à la revue *l'Étoile*, après l'avoir fait signer par deux membres déjà reçus dans la Fraternité, la déclaration suivante [1] : *Je crois que la charité mise en pratique, le dévouement doivent constituer le fond de la vie personnelle et sociale, et je m'associe aux frères de l'Etoile dans le but de chercher avec eux les moyens intellectuels et pratiques de développer la charité mutuelle, dans la vie privée et dans les institutions sociales.*

---

1. M. A. Jhouney, fondateur de la *Revue* et de la Fraternité accusera réception de la déclaration

3. Ce premier groupe a donc pour but limité des études de morale et de sociologie.

Tous ceux qui en font partie s'aident mutuellement dans ces études par des articles, correspondances, réunions.

4. Il n'est pas exigé de cotisation pour entrer dans la société, mais des souscriptions pourront être faites, des dons volontaires recueillis, dans le but de réaliser des œuvres de secours mutuels, de charité sociale. Les listes de souscription seront publiées dans l'*Etoile*.

5. La Fraternité, dans aucun de ses degrés, ne s'occupe de politique.

6. Pour être reçu membre du deuxième degré, il faut faire la même déclaration que pour le premier et y ajouter : *Je crois que l'homme, s'il vit conformément à la charité peut recevoir des révélations intérieures et par l'intuition se rapprocher de la vérité d'en haut. Je m'associe aux frères de l'Etoile pour travailler à développer en nous la faculté d'intuition*[1].

7. Pour faire partie du troisième degré, il faut faire les mêmes déclarations que pour être reçu membre des deux premiers, en ajoutant : *Je crois que les symboles des religions contiennent un sens spirituel élevé. Avec les frères de l'Etoile, je veux travailler à dégager ce sens.* [2]

8. Pour faire partie du quatrième degré, il faut aux trois déclarations précédentes ajouter : *Par la prière, l'intuition et la science spirituelle des religions je suis arrivé à la certitude que Dieu existe, qu'il est l'amour infini et conscient que l'essence de l'âme est un rayon de Dieu, et que, par la vertu, cette essence peut remonter dans la divine lumière. Avec les frères de l'Etoile je veux enseigner à tous ces principes, chercher à reconquérir les certitudes qui en dépendent et préparer ainsi l'avènement de la religion véridique et du règne de Dieu.*

9. Comme il n'y a pas de cotisations exigées des frères mais seulement des dons volontaires, à chaque souscription les membres de l'Étoile qui l'auront souscrite (à quelque degré qu'ils appartiennent, car les membres des degrés différents peuvent très bien s'unir pour une même œuvre de charité), les Frères donateurs nommeront eux-mêmes une commission temporaire chargée d'administrer les fonds versés.

10. Ainsi il n'y a pas d'administration proprement dite — il n'y a pas d'autres titres que Membre des degrés, premier, second, etc., de l'Etoile. Dans les réunions qui auraient lieu, les membres présents nommeront les président, secrétaire, pour la durée de la réunion.

11. Ceux des membres qui y tiendraient peuvent recevoir en cuivre, en nickel, en argent, en or, l'insigne emblématique de la Fraternité, qui est une étoile à cinq rayons ayant au centre un A gravé qui signifie Absolu et Amour et suspendue par un ruban rouge pour le premier degré, bleu pour le second, blanc pour le troisième et doré pour le quatrième.

Le rayon inférieur gauche de l'Etoile represente le premier degré, le rayon inférieur droit le second, le rayon supérieur gauche représente le troisième degré, le rayon supérieur droit le quatrième; quant au rayon suprême à la pointe du pentagramme, il représente l'Esprit de Dieu qui bénit toute la Fraternité.

---

1. Ce deuxième groupe embrasse toutes les recherches pures vers l'au delà, le spiritualisme expérimental, la voyance par l'Ame.

2. L'ordre entre le second et le troisième degré peut être interverti, c'est-à-dire qu'on peut entrer dans le troisième d'abord et dans le second ensuite, car il est des esprits qui vont de la tradition à l'intuition.

TOURS, IMP. E. ARRAULT ET Cie, 6, RUE DE LA PRÉFECTURE